

# Ville engagée

## Citoyens motivés !



agenda  
21  
bezons

**Programme d'actions**  
pour le développement durable



# Sommaire

## **Partie 1 : Le développement durable :** **7** une démarche globale impliquant l'ensemble des acteurs d'un territoire

<b>Qu'est-ce que le développement durable</b>	<b>8</b>
Vers une nouvelle forme de développement	8
L'Agenda 21 : l'implication de l'ensemble d'un territoire en faveur du développement durable	9
<b>Le déroulement de la démarche d'Agenda 21 à Bezons</b>	<b>11</b>
Historique de la démarche	11
Un processus de concertation à tous les niveaux	12
La Résistance Citoyenne : une particularité bezonnaise	16

## **Partie 2 :** **18** **Le plan d'actions Agenda 21 de Bezons**

Se déplacer autrement	20
Habiter autrement	30
Les arbres et les hommes	38
Réduire les exclusions	48
Favoriser un autre développement	72
Revivifier la démocratie	80
21 gestes pour le 21 <sup>ème</sup> siècle	88



# Édito

## de Monsieur le Maire

La Ville de Bezons souhaite faire de son Agenda 21 une démarche partagée par tous afin de prendre toute notre place dans les évolutions de ce monde en mouvement et d'être ainsi au rendez-vous des défis environnementaux.

Bezons est une ville où chacun sait vivre avec l'autre, où mixité sociale rime avec justice sociale, où il fait bon rester.

Son développement à visage humain a pour finalité de concilier l'environnement, l'économie, sans perdre de vue les dimensions sociales afin que chaque femme, chaque homme, chaque enfant de Bezons puisse trouver sa place dans une ville dynamique, solidaire et citoyenne.

Depuis de nombreuses années, les Bezonnais se sont associés pour réussir cette métamorphose. Le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'à Bezons en est l'exemple même : ce projet de transport innovant et propre n'aurait pu voir le jour sans la forte mobilisation des habitants.

La municipalité encourage pleinement ces actions de résistance citoyenne. Elle incite en permanence ses habitants à devenir acteurs de leur destinée.

**Dominique Lesparre**

Maire de Bezons

Conseiller général du Val-d'Oise



# Édito

de Mme Menhaouara,

Adjointe au suivi de la démarche de l'Agenda 21

La mise en œuvre de l'Agenda 21 était un engagement fort de l'équipe majoritaire.

Issu d'un diagnostic partagé et d'une concertation approfondie, il s'appuie sur trois principes fondamentaux : exemplarité, responsabilité, solidarité.

**Exemplarité**, en faisant de Bezons une municipalité qui intègre le développement durable dans ses pratiques internes.

**Responsabilité**, en faisant de Bezons un territoire engagé dans la lutte contre le changement climatique et la maîtrise des consommations et des ressources.

**Solidarité**, en faisant de Bezons une commune mobilisée autour de la cohésion sociale, du respect des générations futures et de l'économie équitable. Ce qui caractérise, pour l'essentiel, la démarche initiée par l'Agenda 21 Bezonnais, c'est la participation et l'implication citoyenne qui sont les valeurs fortes sur lesquelles s'appuie l'action municipale, valeurs humanistes essentielles à mes yeux pour favoriser l'épanouissement des êtres humains et la qualité de vie. C'est donc maintenant à chacun de se saisir de cet outil pour construire la ville que nous voulons.

Nessrine Menhaouara

Adjointe au suivi de la démarche de l'agenda 21

Vice-présidente de l'agglomération Argenteuil-Bezons, déléguée au rayonnement européen



# Partie 1 :

**Le développement durable :**  
une démarche globale  
impliquant l'ensemble  
des acteurs d'un territoire



# Qu'est-ce que le développement durable ?

## Vers une nouvelle forme de développement

La définition officielle du développement durable est apparue en 1987 dans le rapport « *Notre Avenir à tous* » publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies :

“ Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. ”

Autrement dit, nous sommes tous invités, citoyens du monde, à répondre à nos besoins immédiats (se nourrir, se loger, être en bonne santé, etc.) tout en tenant compte des générations qui nous succéderont qui, elles aussi, auront besoin de répondre à ces besoins essentiels. Notre responsabilité est engagée pour laisser aux générations futures un environnement sain dans lequel elles pourront trouver la nourriture, l'eau, les paysages et la biodiversité dont nous profitons nous-mêmes aujourd'hui.

**Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants.**

*Antoine de Saint-Exupéry, écrivain français*



Le développement durable ne désigne pas uniquement la prise en compte de l'environnement, des espaces verts et de la biodiversité. Il s'agit d'une démarche beaucoup plus globale qui implique la prise en compte, de manière transversale, de trois dimensions : **sociale, environnementale et économique.**

La définition donnée par le rapport Brundtland reflète une prise de conscience globale, apparue dans les années 70, concernant le caractère limité des écosystèmes (et notamment des capacités d'absorption de nos rejets polluants).

En 1972, plusieurs événements vont favoriser cette prise de conscience :

- Le **1<sup>er</sup> Sommet de la Terre** à Stockholm (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et sur le Développement) : pour la première fois, l'ensemble des dirigeants mondiaux se sont rassemblés pour aborder le sujet de l'environnement ;



- **Le rapport « Les limites de la croissance »**, commandité par le MIT (Massachusetts Institute of Technology) : il s'agit du premier rapport soulignant les risques écologiques que peut provoquer une croissance économique et démographique démesurée ;
- **La Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par l'UNESCO.**

Le changement climatique apparaît aussi comme une problématique à l'échelle mondiale depuis 1988, année pendant laquelle a été démontré l'existence d'un changement climatique d'origine anthropique, c'est-à-dire lié aux activités humaines (industries, transports, chauffage et climatisation des bâtiments, agriculture...).

## L'Agenda 21 : l'implication de l'ensemble d'un territoire en faveur du développement durable

En 1992, a lieu le Sommet de la Terre (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et sur le Développement), à Rio au Brésil, événement qui marque l'officialisation du concept de développement durable. Cette conférence va réellement lancer une dynamique de développement durable à l'échelle plus locale, c'est-à-dire à l'échelle des pays. En effet, l'échelle locale est alors reconnue comme un niveau pertinent pour agir dans ce domaine là. Ainsi, suite à cette conférence, la plupart des États se sont engagés à élaborer une stratégie nationale de développement durable.

### AGENDA 21

“ **UN PROGRAMME D'ACTION POUR LE 21<sup>ème</sup> SIECLE** ”

L'Agenda 21 fait partie des outils permettant la déclinaison locale du développement durable. Il s'agit d'un programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle qui concerne à la fois les collectivités, les habitants, les entreprises, les établissements scolaires, etc. Le meilleur échelon étant celui du territoire et du lieu où l'on vit, on va parler d'Agenda 21 local.

**Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage.**

*Marshall McLuhan, sociologue et philosophe canadien*

Bien que nous devons faire face à des enjeux d'ordre mondial (changements climatiques, perte de biodiversité, pauvreté, échanges commerciaux inéquitables, etc.), nous ne pouvons ignorer que ceux-ci ont des impacts à l'échelle locale, sur chacun de nous, notre quotidien et notre vie, et que nous pouvons tous agir, d'une manière ou d'une autre, pour tenter de les réduire.

Rappelons l'adage bien connu mais pourtant essentiel :

“ **Penser global, agir local** ”

L'Agenda 21 mené par la ville de Bezons s'inscrit parfaitement dans cette dynamique et fait partie des 937 Agendas 21 locaux que l'ont compte actuellement en France.

La démarche d'Agenda 21 repose sur 5 éléments essentiels :

- **Un diagnostic partagé** : il s'agit d'un état des lieux technique de l'existant complété par des éléments issus de la concertation avec les acteurs du territoire ;
- **Une stratégie** : elle correspond aux objectifs à atteindre ;
- **Un plan d'actions** : il s'agit des actions nouvelles et engagées qui vont permettre d'atteindre les objectifs de la stratégie (à savoir : un premier plan d'actions peut, après son évaluation, être suivi d'un deuxième plan d'action) ;
- **Une concertation à tous les niveaux** : la démarche, dans son élaboration comme dans sa mise en œuvre et son suivi, doit faire appel à la participation des acteurs, notamment de la population, et instaurer, dans ce cadre, des partenariats avec les acteurs du territoire ;
- **L'évaluation** : il s'agit de vérifier l'efficacité des moyens mis en œuvre et l'adéquation des politiques menées par rapport aux enjeux locaux, aux principes du développement durable et aux attentes des acteurs.

Le Ministère du Développement Durable a créé un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable tels que les Agendas 21, cadre qui définit entre autres **les 5 finalités du développement durable** :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

# Le déroulement de la démarche d'Agenda 21 à Bezons

## Historique de la démarche

La construction de la démarche d'Agenda 21 de Bezons aura duré trois ans : trois années pendant lesquelles les acteurs du territoire se sont mobilisés afin d'aboutir à une démarche qui leur ressemble. Le lancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 a été validé en Conseil Municipal **le 26 novembre 2008**.

Le 3 juin 2010, lors d'une Particip'action dédiée à cet évènement, ce fut le lancement de la démarche avec les habitants qui a permis :

- D'informer les habitants sur la démarche engagée pour leur donner les moyens de s'impliquer dans l'Agenda 21
- De montrer que le volet social du développement durable doit être au centre des préoccupations pour assurer le bien-être des habitants
- De convaincre les habitants de participer, et échanger avec eux sur les modes de participation proposés.

Plusieurs instances de suivi et de pilotage ont été mises en place :

- **Le Comité de Pilotage** : composé de Monsieur Lesparre, Maire de Bezons, Madame Menahouara, adjointe au maire déléguée au suivi de la démarche d'Agenda 21, Monsieur Charrière, Directeur Général des Services de la ville et Monsieur Poirier, Directeur général des services techniques. Cette instance de suivi politique et technique avait pour mission de s'assurer du bon déroulement de la démarche d'Agenda 21.

- **Le Comité Partenarial de l'Agenda 21 (COPA 21)** : Le COPA 21 est une instance citoyenne qui a été mobilisée à chaque étape de l'élaboration de l'Agenda 21. Cette instance participative est composée à la fois des partenaires institutionnels de la ville de Bezons (le Conseil Régional, Conseil Général du Val d'Oise, la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture), des partenaires territoriaux de la collectivité (représentants du monde économique, des commerçants), des instances participatives historiques de la ville (représentants de l'atelier urbain, de chaque conseil de quartier, du conseil des seniors, de certains élus et agents). Ces partenaires ont eu pour mission de donner leur avis sur le projet et co-construire le plan d'actions de l'Agenda 21 avec la ville de Bezons.

A présent, la mise en place de certaines actions a déjà débuté et se poursuivra pour certaines d'entre elles jusqu'en 2030. Leur suivi et leur évaluation permettront d'aller vers une amélioration continue.

## Un processus de concertation à tous les niveaux



La démarche complète de l'Agenda 21 de Bezons

### Du diagnostic partagé à la stratégie

Le 15 décembre 2010 a été adopté en Conseil Municipal le diagnostic technique de l'Agenda 21. Celui-ci dressait **un état des lieux des forces et des marges d'amélioration de l'action développement durable de la collectivité**. Ce diagnostic technique a été élaboré via une analyse des documents structurants de la collectivité et d'entretiens auprès des élus, des services de la ville et des partenaires territoriaux.

Dans un premier temps, les agents de la ville de Bezons ont été formés au développement durable et à l'Agenda 21 durant le mois de mai 2010. Les élus de la ville ont aussi été formés le 10 avril 2010. En tout, ce sont **plus de 300 agents et élus qui ont été sensibilisés aux enjeux de l'Agenda 21 à Bezons**.

De manière parallèle à l'élaboration du diagnostic technique, différentes réunions de concertation avec les membres du COPA 21 notamment ont été organisées, pour enrichir le diagnostic technique du point de vue des partenaires territoriaux de la ville de Bezons.

Ainsi 5 « ateliers experts » ont été organisés au mois de juin 2010 sur différentes thématiques :

- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Cohésion sociale entre territoires et entre générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Production et consommation responsables

De plus chacun des grands évènements organisés par la ville en 2010 comme la Foire de Bezons ou le Forum de la ville ont été l'occasion de sensibiliser les habitants au développement durable et leur expliquer ce que pouvait être un Agenda 21.



*Foire de Bezons – Septembre 2010*

La réalisation du diagnostic partagé de Bezons a permis d'identifier 22 enjeux prioritaires :

- Enjeu n°1** : La maîtrise des consommations énergétiques
- Enjeu n°2** : La place des modes de déplacements doux
- Enjeu n°3** : Une structuration et un développement des réseaux de transports qui impactent le territoire
- Enjeu n°4** : Une offre de transports en commun en développement
- Enjeu n°5** : La place de la nature en ville et la reconquête des berges de Seine
- Enjeu n°6** : Propreté de la ville : gestion des déchets et civisme
- Enjeu n°7** : Une politique sociale de l'habitat volontaire
- Enjeu n°8** : Une politique de lutte contre la précarité énergétique liée au logement
- Enjeu n°9** : L'accompagnement social et la lutte contre les discriminations
- Enjeu n°10** : Coopération décentralisée et solidarité internationale
- Enjeu n°11** : La démocratie locale
- Enjeu n°12** : La dynamique associative
- Enjeu n°13** : L'action culturelle bezonnaise : engagée et démocratique
- Enjeu n°14** : La réussite éducative
- Enjeu n°15** : La saturation de l'offre scolaire et périscolaire
- Enjeu n°16** : L'adéquation entre l'offre de formation et l'emploi
- Enjeu n°17** : L'offre de soins et la prévention
- Enjeu n°18** : La place des jeunes dans la vie de la cité
- Enjeu n°19** : La place des aînés
- Enjeu n°20** : L'éco-responsabilité de la collectivité
- Enjeu n°21** : Restructuration et mixité du tissu économique local
- Enjeu n°22** : Préservation, accompagnement et diversification du commerce de proximité

## La phase stratégique

La phase stratégique a fait l'objet d'un travail approfondi de la part des élus et des agents. Le 14 mai 2011, les élus de la ville se sont réunis lors d'un séminaire de travail afin de construire le projet de territoire durable de la ville de Bezons.

Leur travail a abouti à l'identification de **7 orientations stratégiques déclinées en 26 objectifs** (cf. ci-dessous) qui permettent de fixer une ossature solide au programme d'actions.



Séminaire des élus sur la stratégie – mai 2011

Cette stratégie a été partagée avec les membres du COPA 21 lors d'une réunion participative organisée le 22 septembre 2011. Ceux-ci ont eu le loisir de donner leur avis sur les objectifs et axes stratégiques définis et d'amender le projet de stratégie.

Ces 7 orientations stratégiques ont été validées par le Conseil Municipal du 26 septembre 2011.

### La Stratégie Agenda 21 de Bezons : 7 orientations stratégiques et 26 objectifs

#### 1 - Se déplacer autrement

- Prévenir et favoriser la sécurité routière dans la ville
- Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun

#### 2 - Habiter autrement

- Rénover le parc existant en lien avec la consommation énergétique et la densité
- Encadrer les chantiers sur la ville
- Favoriser le logement pour tous et un habitat de qualité
- Organiser et favoriser les liaisons entre les habitations, les transports et les services & équipements dans la ville

#### 3 - Les arbres et les hommes

- Impliquer et éduquer les Bezonnais au tri des déchets et au respect des espaces publics
- Végétaliser la ville dans le cadre d'une amélioration du cadre de vie et de la préservation de la biodiversité
- Sensibiliser les Bezonnais au développement durable
- Appuyer la reconquête des berges de Seine

## 4 - Réduire les exclusions

- Renforcer l'aide à la parentalité
- Permettre aux Bezonnais de manger sainement
- Développer les actions intergénérationnelles
- Favoriser l'accès aux services publics pour tous (proximité, diversité, pluralité)
- Accompagner les personnes en grande fragilité
- Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap

## 5 - Favoriser un autre développement

- Poursuivre le développement du commerce de proximité
- Favoriser la consom'action des Bezonnais
- Gérer les déchets issus de l'activité industrielle et commerciale locale
- Favoriser l'implantation d'entreprises recrutant localement des demandeurs d'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi par la formation, le lien avec les entreprises locales et le développement des secteurs d'avenir

## 6 - Revivifier la démocratie

- Renforcer l'accompagnement à la vie associative
- Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité
- Permettre aux citoyens de promouvoir la paix (local)

## 7 - 21 gestes pour le 21<sup>ème</sup> siècle

### Plan d'actions

Le plan d'actions de l'Agenda 21 de Bezons est composé de 56 actions sans compter celles qui seront initiées et portées par les habitants dans le cadre de l'orientation 21 gestes pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Parmi ces 56 actions, il y a :

- **20** actions nouvelles, à engager au plus vite selon leur degré de priorité ;
- **36** actions déjà engagées qui démontrent la dynamique déjà en place sur le territoire en termes de développement durable.
- **21** actions labellisées « Résistance Citoyenne »

L'ensemble de ces actions sont portées directement par la Ville de Bezons, seule ou en co-pilotage avec un partenaire (associations, entreprises, communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons etc.).



## La Résistance Citoyenne : une particularité bezonnaise mise en valeur dans l'Agenda 21

La Ville de Bezons souhaite faire de son Agenda 21 **une démarche engagée et engageante** qui illustre l'identité du territoire et de ses habitants. Ainsi, la ville a choisi de valoriser des actions emblématiques et ambitieuses, et tout particulièrement des actions de résistance citoyenne.

**Ceux qui vivent,  
ce sont ceux qui luttent,**

*Victor Hugo, écrivain français*

Depuis de nombreuses années, les bezonnais se mobilisent en faveur de grands projets de développement ou contre certaines injustices pouvant affecter leur territoire (fermeture de certains services publics notamment). Le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'à Bezons en est l'exemple même : ce projet n'aurait pu voir le jour sans la forte mobilisation des habitants qui n'ont jamais abandonné.

**Ne doutez jamais qu'un petit  
groupe de citoyens engagés  
et réfléchis puisse changer le  
monde.**

**En réalité c'est toujours  
ce qui s'est passé.**

*Margaret Mead, anthropologue américaine*

Le développement durable fait partie de ces enjeux qui nécessitent la mobilisation des citoyens car **c'est la multiplication des petites actions locales, menées par des personnes de conviction, qui mènera à des changements significatifs à l'échelle de la ville, du pays et de la planète.**

Au quotidien, Bezons encourage pleinement ces actions de résistance citoyenne car elles font la richesse du territoire. A travers les propos de Dominique Lesparre, Maire de Bezons, la ville incite ses habitants à devenir des citoyens militants et à être acteurs de leur Ville et de leur vie :

“

Rien ne s'obtient sans qu'on le demande et que l'on aille le chercher.

La protection de la planète et les défis environnementaux ne peuvent être surmontés par les lois ou par ceux qui veulent les marchandiser au détriment des Hommes.

”

Partout, tout le temps, l'intervention citoyenne est nécessaire !

### Bezons appartient à tous les Bezonnais :

la prise de décision ne doit pas rester le privilège de quelques personnes mais doit intégrer les besoins et préoccupations de l'ensemble des habitants et doit évoluer en prenant en considération leurs besoins et leurs préoccupations, pour **faire de Bezons une Ville exemplaire**.

Tout au long de ce document d'Agenda 21, certaines actions seront estampillées « **Résistance citoyenne** » et mettront en valeur l'engagement des Bezonnais.



## Pouly : Un canard citoyen qui résiste et s'engage pour l'agenda 21 de Bezons

Loin du modèle de l'oncle Picsou ou de Donald Duck, Pouly est un drôle de canard qui s'engage pour les grandes causes de notre société. Pouly a choisi de mettre sa popularité et son engagement au service de l'Agenda 21 de Bezons.



Pouly a tourné quatre vidéos-clips autour de la question suivante :

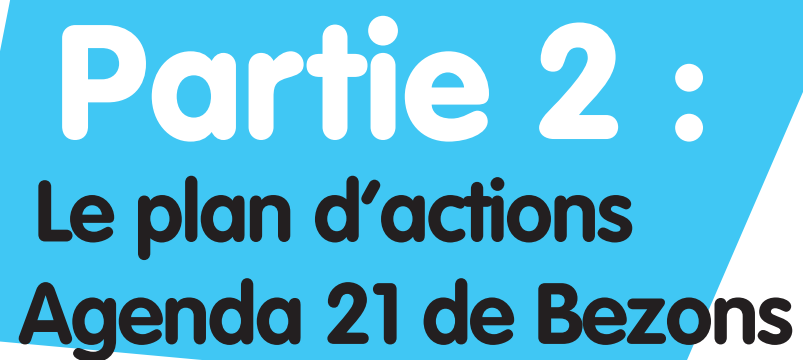
« **L'Agenda 21 à quoi ça sert ?** ».

La réponse à cette question s'est faite autour de 4 thématiques différentes :

- Imaginer
- Comprendre
- Dialoguer
- Revendiquer

Pouly a permis aux bezonnais, pendant toute la durée de l'élaboration de l'Agenda 21, de comprendre les enjeux de l'Agenda 21 à Bezons et l'importance de s'engager pour le développement durable.

Vous pouvez retrouver les vidéos de Pouly sur sa page Facebook et sur Dailymotion.



**Partie 2 :**  
**Le plan d'actions**  
**Agenda 21 de Bezons**

# Mode d'emploi des fiches-action

Intitulé et nature de l'action

Orientation stratégique et objectif auxquels se rattache l'action

Rappel des finalités du développement durable (selon le Cadre national de référence) auxquelles répond cette action

Description de l'action

Certaines actions estampillées « Résistance citoyenne » mettent en valeur l'engagement des Bezonnais

Données techniques concernant l'action

**Renforcer l'offre de logements neufs**

**Orientation :** Habiter autrement  
**Objectif :** Favoriser le logement pour tous et un habitat de qualité

Action nouvelle  
 Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**RÉSISTANCE CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

La ville s'est lancée dans un vaste programme de renouvellement de son parc locatif afin d'apporter une réponse concrète à la crise du logement (1100 demandes en logement locatif social enregistrées en 2011 sur la commune): 2445 logements ont été construits entre 1999 et 2007 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons.

La commune de Bezons souhaite poursuivre cette dynamique et prévoit la construction de 2000 logements sur son territoire durant la période 2012-2017. 40% des logements construits dans la ville, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat intercommunal, seront des logements sociaux (il est à noter que Bezons compte actuellement 38% de logements sociaux). 30% de ces logements sociaux seront financés sous forme de PLA-TS afin de garantir aux ménages à faibles revenus le droit au logement sur le territoire.

Cette action vise aussi à favoriser la mobilité résidentielle des Bezonnais et la diversité de l'offre de logements présents sur le territoire.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons / technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires :** Bailleurs HLM, promoteurs privés et aménageurs, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons



**Calendrier :** en cours

**Budget :** Spécifique à chaque opération

**Indicateurs de suivi de l'action :**

- Nombre de logements neufs construits (par an)

4,6 millions de personnes sont aujourd'hui mal logées en France.

La Fondation Abbé Pierre

# Se déplacer autrement

## **Prévenir et favoriser la sécurité routière dans la ville**

- Créer un réseau de voies pacifiées sur la commune
- Renforcer le réseau de pistes cyclables du territoire
- Mettre en place des pistes cyclables sur les berges de Seine

## **Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun**

- Renforcer le maillage entre la gare d'Argenteuil et l'arrêt du T2 à Bezons
- Se mobiliser pour le prolongement du T2
- Renforcer le maillage de dessertes et la fréquence des bus
- Mettre en place un prêt de vélos longue durée

## Se déplacer autrement

La mobilité est un facteur primordial pour le bien-être des citoyens : c'est par la mobilité qu'ils peuvent accéder à des activités de nature professionnelle, personnelle ou familiale. Et donc de ce fait, c'est par la mobilité qu'ils peuvent agir en tant que citoyens libres.

Les déplacements représentent une part importante du quotidien des français : selon l'INSEE, ils ont réalisé en moyenne 175 millions de déplacements locaux par jour de semaine pendant l'année 2008 et ils consacrent à ces déplacements 56 minutes par jour. Outre le fait d'être très chronophages, les déplacements occupent une grande place dans le budget des français : en 2004, ils leurs ont, par exemple, consacrés, 14,9 % de leur budget, soit 5 140 euros, budget bien souvent consommé par l'utilisation de la voiture.

Comme tous les Français, les habitants de Bezons doivent aussi faire face à des problématiques liées à la mobilité. C'est pour cette raison que la Ville a souhaité privilégier des actions en faveur du développement de modes de déplacement alternatifs, notamment ce que l'on appelle les modes actifs (vélo, marche à pied... mais aussi tout ce qui touche au confort général des personnes dans leurs déplacements). Il s'agit de donner l'opportunité aux habitants de se déplacer autrement qu'en voiture : cet effort est déjà en cours avec l'arrivée du T2 mais doit se poursuivre en faveur d'un maillage complet de transports en commun et d'infrastructures favorisant les modes actifs. Il s'agit aussi de remettre le piéton au cœur de la ville et de sécuriser ses déplacements en menant une réflexion cohérente concernant l'aménagement du territoire bezonnais.

Les déplacements vont bien au-delà des simples problématiques liées à la mobilité, ils constituent un axe majeur du cadre de vie des habitants.



*Grâce à la mobilisation des Bezonnais et au soutien de la municipalité, la ville est aujourd'hui dotée d'un large réseau de transports en commun (bus et T2 gérés par la RATP, bus gérés par R'Bus). L'arrivée du T2 en novembre 2012 démontre que les Bezonnais savent faire entendre leur voix et qu'ils sont en attente de nouveaux modes de déplacement.*

*La Ville de Bezons s'engage : chaque citoyen bezonnais doit pouvoir se déplacer dans et hors la ville sans que cela constitue une contrainte pour son budget, pour l'environnement ou pour la sécurité publique.*

## Créer un réseau de voies pacifiées sur la commune

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Prévenir et favoriser la sécurité routière dans la ville

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



RÉSISTANCE  
CITOYENNE

### Descriptif de l'action :

Les voies pacifiées constituent des zones 20 et des zones 30 permettant de sécuriser la ville, de mieux partager l'espace public entre usagers, automobilistes, deux-roues motorisés, cyclistes et piétons, et de favoriser un environnement plus agréable (moins bruyant et moins pollué).

Ces voies pacifiées, à l'échelle du territoire communal et en lien avec les programmes d'action des territoires limitrophes, ont pour objectif d'offrir une véritable alternative à la voiture pour les déplacements courts de tous les jours. L'objectif est que chaque habitant vive à 200 ou 300 mètres d'une zone pacifiée et qu'il puisse l'emprunter pour se rendre sur l'ensemble du territoire de la ville.

Une vitesse de 30 km/h peut réduire de plus de 80 % le risque de blessure mortelle pour un piéton, par rapport à une vitesse de 50 km/h.

Des zones 30 ont déjà été mises en place sur le territoire: rue Maurice-Berteaux (en 2011), rue des Frères-Bonneff, rue des Vallées, rue du Vert-Logis, rue des Fleurs, rue Edgar-Quinet et rue Ambroise-Thomas (en 2012). La Ville a prévu de poursuivre cet effort afin de créer un véritable réseau de zones pacifiées. Par ailleurs, cette action favorise la mise en place de double-sens cyclables qui ont été rendus obligatoires dans les zones pacifiées depuis 2008.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires :** Conseil Général du Val d'Oise, Conseil Régional d'Ile de France

**Calendrier :** 2012 - 2030



**Budget :** Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de kilomètres de voies 20 et 30 créés
- Nombre de kilomètres de voies 20 et 30 reliés
- Proportion d'habitants résidant à proximité d'une voie pacifiée



## Renforcer le réseau de pistes cyclables du territoire

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Prévenir et favoriser la sécurité routière dans la ville

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

La Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons mène une politique active pour favoriser et rendre les déplacements à vélo sûrs, rapides et confortables sur le territoire. Actuellement, la plupart des aménagements cyclables se trouvent dans la zone 30 du centre-ville de Bezons. L'objectif, dès 2012, est de développer ce réseau existant en créant notamment des pistes cyclables sur les grands axes qui convergent vers le Pont de Bezons (RD 392, RD 308, Rue Jean Jaurès et zones 30).

Concrètement, cette action se déclinera en 3 axes principaux :

- La poursuite de la création de pistes cyclables sécurisées : sur la période 2009-2011, 23,4 km d'itinéraires cyclables ont déjà été réalisés et 2,2 km ont été réalisés fin 2012 ;
- La création de zones 30 : la zone 30 sera étendue au sud du centre-ville et au quartier de l'Agriculture, dans le but d'offrir des itinéraires sécurisés, rapides et confortables aux cyclistes et plus largement à tous les utilisateurs. De plus, dans les zones 30, la circulation à contre-sens des vélos est autorisée dans les rues à sens unique ;
- La création de parcs à vélos sécurisés (cf. Fiche Action « Créer un maillage de parcs à vélos sur le territoire »)



### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Région Ile de France et Conseil Général du Val d'Oise

**Calendrier** : 2012 - 2015

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de kilomètres de pistes cyclables créés
- Fréquentation des pistes cyclables du réseau
- Nombre de parcs à vélos mis en place

## Mettre en place des pistes cyclables sur les berges de Seine

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Prévenir et favoriser la sécurité routière dans la ville

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action est liée au schéma environnemental de la ville de Bezons.

La commune souhaite intégrer cette initiative au projet de requalification des berges de Seine et en faire bien plus qu'une simple traversée du territoire. L'objectif est de créer un véritable espace privilégié sur les berges de Seine, aussi bien pour les Bezonnais que pour les cyclistes de passage (espace de repos, de détente, de promenade et de découverte d'un écosystème fragile mais bien conservé).

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Région Ile de France

**Calendrier** : 2012 - 2020

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de kilomètres de pistes cyclables créés
- Fréquentation des pistes cyclables des berges de Seine



## Se mobiliser pour le prolongement du T2

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Se déplacer autrement

## Objectif :

Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

Le prolongement du tramway T2, entre la Défense et le pont de Bezons, est à présent une réalité. Le nouveau tronçon de 4,2 km, qui crée un lien entre les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise, a été officiellement inauguré en novembre 2012. Il permet un gain de temps pour les utilisateurs (12 minutes entre La Défense et Bezons), un meilleur respect de l'environnement (transport écologique et alternatif à la voiture individuelle) et une valorisation du territoire bezonnais (attractivité économique).

La commune souhaite soutenir un nouveau prolongement du tramway T2, du pont de Bezons jusqu'à la future tangentielle Nord (RD 392), et souhaite encourager la mobilisation de ses habitants en faveur de ce nouveau projet, notamment par le biais d'actions de résistance citoyenne.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires** : Région Ile de France, STIF, Conseil Général du Val d'Oise

**Calendrier** : 2012 - 2020

**Budget** : ND



## Indicateurs de suivi de l'action :

- Inscription de la prolongation du T2 au Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)
- Population mobilisée en faveur du projet
- Prolongement effectué d'ici 2020

## Mettre en place un prêt de vélos longue durée

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :



La commune de Bezons souhaite développer un service de prêt de vélos. Ce service sera accessible à tous en échange du règlement d'un abonnement annuel ou de l'achat de tickets à la journée ou à la semaine. Les bornes de prêt seront dans un premier temps disposées dans des lieux stratégiques de la ville (station T2 Pont de Bezons, futur quartier de la Grâce de Dieu, quartier du Grand Cerf...) et élargies ensuite à l'ensemble des quartiers afin que les Bezonnais puissent se déplacer à vélos sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, la commune souhaite développer, à termes, un maillage beaucoup plus large de bornes de prêt de vélos. L'objectif est de créer un réseau en partenariat avec les communes périphériques afin que les Bezonnais puissent utiliser les vélos pour se rendre à la gare RER de Houilles-Carières-Sur-Seine, à la gare d'Argenteuil ou à la Défense.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Transporteurs potentiels du territoire (RATP, TVO), Région Ile-de-France

**Calendrier** : 2013 - 2020

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de bornes de prêt installées
- Nombre de personnes abonnées ou utilisatrices



## Renforcer le maillage entre la gare d'Argenteuil et l'arrêt du T2 à Bezons

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action se concrétisera par la mise en place d'une ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur la RD 311, afin de relier Bezons à Argenteuil. Un TCSP correspond, plus précisément, à un mode de transport public utilisant une voie affectée à sa seule exploitation.

Ce projet interviendra aussi dans le cadre du projet de réhabilitation des Berges de Seine.

L'objectif est de proposer de meilleures liaisons entre les zones industrielles et les zones pavillonnaires afin de renforcer la dynamique économique du territoire.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : STIF (Syndicat des transports d'Ile de France), Conseil Général du Val d'Oise et les transporteurs potentiels du territoire (RATP et TVO)

**Calendrier** : 2012 - 2017

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Fréquentation de la ligne de TCSP (par jour)
- Nombre de liaisons entre Argenteuil et Bezons (par jour)



## Renforcer le maillage de dessertes et la fréquence des bus

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Se déplacer autrement

### Objectif :

Améliorer et favoriser l'accessibilité des Bezonnais aux équipements grâce au développement des réseaux de transports en commun

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action a pour objectif d'offrir à la population une offre de transport en commun de qualité pour rejoindre les infrastructures de transport magistrales d'Ile de France (tramway, RER). L'objectif est aussi de favoriser l'utilisation des bus par les habitants de Bezons.

La commune souhaite proposer un service de bus fiable en encourageant une fréquence de passage inférieure à 10 minutes.

Afin de mener à bien cette action, un diagnostic complet des transports en commun du territoire sera réalisé : une première phase de ce diagnostic a accompagné l'arrivée du T2 sur le territoire. La deuxième phase sera réalisée pour accompagner le prolongement du T2 vers la tangentielle Nord.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : co-pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : STIF (Syndicat des transports d'Ile de France), Conseil Général du Val d'Oise et les transporteurs potentiels du territoire (RATP et TVO)



**Calendrier** : 2012 - 2020

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Réalisation de la deuxième phase du diagnostic des transports en commun
- Fréquence moyenne des bus





# Habiter autrement

## **Organiser et favoriser les liaisons entre les habitations, les transports et les services & équipements dans la ville**

- Créer un maillage de parcs à vélos sur le territoire

## **Favoriser le logement pour tous et un habitat de qualité**

- Élaborer une charte qualité appliquée aux logements
- Renforcer l'offre de logements neufs
- Mettre à disposition des PMR des logements accessibles

## **Rénover le parc existant en lien avec la consommation énergétique et la densité**

- Réhabiliter l'habitat social ancien
- Développer un réseau de chaleur

## **Encadrer les chantiers sur la ville**

- Développer une Charte des chantiers durables

« Habiter » signifie établir un lien avec le lieu dans lequel on évolue au quotidien. L'habitat ne se cantonne pas à l'échelle du logement mais bien à notre mode d'investir un espace : du logement, à la ville en passant par le quartier.

Notre mode d'habiter, d'investir nos espaces, a évolué durant ces dernières décennies et a accru l'impact sur notre environnement et notre cadre de vie.

En effet, par exemple, l'habitat est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre : trop souvent mal isolés, nos bâtiments nécessitent des quantités importantes d'énergie pour être chauffés. L'éternelle problématique des transports est inhérente à notre mode d'habiter. En effet, conçu pour et autour de l'automobile, l'habitat moderne a entraîné l'inflation des transports. Ainsi, la confiscation de l'espace par l'automobile engendre beaucoup de nuisances : le bruit, la pollution, le danger pour les riverains. Enfin, l'habitat depuis plusieurs années a eu tendance à favoriser l'absence de mixité sociale et à renforcer les clivages entre les individus.

Dès lors, Bezons s'engage aujourd'hui à favoriser l'« Habiter autrement », c'est-à-dire lutter contre le changement climatique via une politique d'aménagement responsable et sobre, à renouer le lien social par une politique d'habitat solidaire et à promouvoir la qualité du cadre de vie bezonnais.

« Habiter autrement », en pensant l'espace pour l'homme et son bien-être, s'avère une priorité dans l'aménagement de l'espace, en favorisant les modes de transports alternatifs, en permettant à tous de pouvoir « habiter » la ville selon ses spécificités, en responsabilisant nos modes d'aménagement et en permettant à chacun de pouvoir se loger à Bezons sans discrimination sociale.

## Créer un maillage de parcs à vélos sur le territoire

- Action nouvelle
- Action engagée

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**  
Organiser et favoriser les liaisons entre les habitations, les transports et les services & équipements dans la ville

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Le développement de l'usage du vélo dans la ville de Bezons passera impérativement par la mise en place d'une véritable offre de parcs à vélo. Ces parcs à vélos seront présents sur l'ensemble de la ville, aussi bien à proximité des pôles d'échange de transport afin de favoriser l'intermodalité, des équipements sportifs et culturels, des administrations et des commerces, ainsi que des lieux d'habitation. La ville tient à favoriser la multiplication de petits sites de stationnement afin de créer un maillage solide sur le territoire.

Les parcs à vélo seront installés dans les constructions neuves, mais aussi dans l'habitat ancien, les entreprises, les établissements scolaires, les pôles d'activités commerciales, etc. Par ailleurs, différents équipements pourront être envisagés selon les usages :

- Stationnements courte durée : mise en place d'équipements légers tels que des arceaux ;
- Stationnements moyenne et longue durée (à partir de 30 min) : mise en place de stationnements abrités. Ces stationnements seront implantés dans des endroits éclairés et visibles des passants afin de favoriser la surveillance sociale et de dissuader le vol.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Techniques : co pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et la Direction aménagement-déplacement de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires :** Bailleurs, STIF, gestionnaire des équipements publics

**Calendrier :** 2012 - 2020

**Budget :** Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre total de places de stationnement disponibles pour les vélos
- Nombre de points de stationnement courte durée
- Nombre de points de stationnement moyenne et longue durée

## Renforcer l'offre de logements neufs

- Action nouvelle
- Action engagée

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**  
Favoriser le logement pour tous et un habitat de qualité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

La ville s'est lancée dans un vaste programme de renouvellement de son parc locatif afin d'apporter une réponse concrète à la crise du logement (1 100 demandes en logement locatif social enregistrées en 2011 sur la commune) : 2 445 logements ont été construits entre 1999 et 2007 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons.

**4,6 millions de personnes sont aujourd'hui mal logées en France.**

*La Fondation  
Abbé Pierre*

La commune de Bezons souhaite poursuivre cette dynamique et prévoit la construction de 2 000 logements sur son territoire durant la période 2012-2017.

40% des logements construits dans la ville, dans le cadre du Plan Local de l'Habitat intercommunal, seront des logements sociaux (il est à noter que Bezons compte actuellement 38% de logements sociaux). 30% de ces logements sociaux seront financés sous forme de PLA-TS afin de garantir aux ménages à faibles revenus le droit au logement sur le territoire.

Cette action vise aussi à favoriser la mobilité résidentielle des Bezonnais et la diversité de l'offre de logements présents sur le territoire.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires** : Bailleurs HLM, promoteurs privés et aménageurs, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons



**Calendrier** : en cours

**Budget** : Spécifique à chaque opération

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de logements neufs construits (par an)

## Mettre à disposition des PMR des logements accessibles

- Action nouvelle
- Action engagée

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**  
Favoriser le logement pour tous et un  
habitat de qualité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Selon l'Association des Paralysés de France du Val d'Oise, Bezons figure en haut du classement des villes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Toutefois, dans le cadre du programme de constructions neuves et de réhabilitations de l'habitat social ancien, la commune de Bezons souhaite aller plus loin et garantir un taux réglementaire de logements et de parties communes (notamment ascenseurs) accessibles aux PMR.

La commune mettra en place une convention avec les bailleurs sociaux afin de faire respecter les différentes normes d'accessibilité pour les PMR. Cette convention donnera lieu à des financements pour des projets de construction ou de réhabilitation.

Une certaine diversité de logements (taille, localisation, étage...) sera respectée dans le cadre de cette action afin d'offrir aux PMR un logement adapté selon leur situation.

Au cours de l'année 2012, un diagnostic a été réalisé afin de dresser un état des lieux de l'accessibilité des logements pour les PMR et d'identifier les besoins des principaux concernés.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires** : Bailleurs sociaux, promoteurs, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, associations dédiées

**Calendrier** : 2012 - 2017

**Budget** : Intégré aux opérations

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Proportion des logements bezonnais mis aux normes d'accessibilité pour les PMR
- Proportion des parties communes mises aux normes d'accessibilité pour les PMR
- Diversité des logements mis aux normes

## Elaborer une charte qualité appliquée aux logements

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**  
Favoriser le logement pour tous et un habitat de qualité

- Action nouvelle
- Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

Aujourd'hui, l'urgence à construire et le souci de rentabilité financière conduisent trop souvent les promoteurs à livrer des logements de faible qualité, peu durables et peu fonctionnels.

Ainsi, la commune de Bezons a décidé d'élaborer une charte qualité qui s'adressera aux constructions neuves et qui sera élaborée en partenariat avec les différents acteurs concernés par le logement. Elle regroupera des normes de construction dont l'objectif est, par exemple, de fixer des surfaces minimales pour les pièces à vivre des habitations ou de favoriser l'adaptation du logement à chaque type d'occupation. Cette charte sera proposée à tous les constructeurs de logements impliqués sur le territoire bezonnais, qui se verront fortement encouragés à adhérer à ses principes.

**En Ile de France, 34%  
des appartements  
sont de qualité moy-  
enne et 4 % sont de  
mauvaise qualité.**

*Insee 2006*

A travers cette charte qualité, il s'agira de réaliser des programmes immobiliers durables visant la qualité, privilégiant l'ergonomie et la fonctionnalité.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires :** Bailleurs HLM et promoteurs privés

**Calendrier :** A partir du 1<sup>er</sup> semestre 2013

**Budget :** Budget du service pilote

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Rédaction et diffusion de la charte
- Nombre d'adhésions à la charte

## Réhabiliter l'habitat social ancien

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**  
Rénover le parc social existant

- Action nouvelle
- Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

La Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons possède un fort taux de logements anciens sur son territoire : 58% du parc locatif social a été construit entre 1949 et 1974. La commune de Bezons souhaite donc y remédier en poursuivant son programme de réhabilitation du patrimoine social ancien, notamment celui d'AB Habitat. La priorité sera mise sur l'isolation thermique des bâtiments (conformément au Plan Local de l'Habitat intercommunal) et sur la lutte contre la précarité énergétique.

**Plus de 8 millions de Français sont touchés par le mal logement.**

*Site Vie Publique*

La commune souhaite, plus particulièrement, agir sur les problèmes d'efficacité thermique dont souffrent les logements du quartier de la Berthie-Chênes.

Elle envisage, pour concrétiser cette action, de s'engager dans une démarche d'Opération Programmée d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments (OPATB). Cette initiative démontrera, de manière concrète, que la commune souhaite contribuer efficacement à la maîtrise de l'énergie et à la lutte contre l'effet de serre.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires :** Bailleurs sociaux, amicales de locataires, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

**Calendrier :** 2012 - 2016

**Budget :** Spécifique à chaque opération

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Proportion de logements sociaux réhabilités
- Montant global des travaux engagés

## Développer un réseau de chaleur

**Orientation :**  
Habiter autrement

**Objectif :**

Rénover le parc existant en lien avec la consommation énergétique et la densité

- Action nouvelle
- Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action vise à répondre au besoin de la maîtrise énergétique et de la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES).

Le réseau de chaleur sera alimenté par un fort taux d'énergies renouvelables, plus particulièrement du bois, provenant essentiellement de déchets forestiers et de coupes de bois d'alignement.

Il aura un fort potentiel d'approvisionnement sur la région Ile de France, correspondant à un total compris entre 3 000 et 6 000 équivalents logements. Il alimentera essentiellement le quartier du centre-ville de Bezons et répondra parfaitement aux exigences du projet d'écoquartier Cœur de Ville.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires :** ADEME, Région Ile de France

**Calendrier :** Réalisation de l'étude préalable : 2012 - 2014

**Budget :** Budget de la direction du cadre de vie

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de kWh produits pas la chaufferie (par an)
- Taux de réduction des émissions de GES (par an)
- Taux de réduction de la consommation d'énergies fossiles (par an)



## Développer une Charte des chantiers durables

### Orientation :

Habiter autrement

### Objectif :

Encadrer les chantiers sur la ville

- Action nouvelle
- Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

La commune de Bezons souhaite réduire les impacts environnementaux causés par les chantiers récents sur son territoire. La réduction des impacts intervient à deux niveaux : d'une part, au niveau du site et des usagers proches (riverains et personnels de chantier) et d'autre part, au niveau de la préservation globale des ressources naturelles et de la réduction des pollutions dont l'impact peut être global (pollution de l'eau, des sols, de l'atmosphère).

Cette action pourrait se décliner en quatre axes :

- Optimisation de la gestion du chantier : maîtrise de la gestion des déchets et des effluents, maîtrise de la consommation en eau et en énergie, réduction des nuisances liées à l'acheminement et à l'évacuation des matériaux et engins ;
- Utilisation d'éco-matériaux : matériaux recyclables, renouvelables, non toxiques pour l'Homme ou l'environnement ;
- Réduction des nuisances causées aux riverains, personnels de chantier, commerçants et autres usagers : limitation du bruit et des vibrations, des nuisances olfactives, visuelles, amélioration de l'information et de l'accessibilité ;
- Intégration de la dimension sociale : sensibilisation et formation à la prévention des risques.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie.

**Partenaires** : Aménageurs, promoteurs, etc.

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget de la direction du cadre de vie

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de chantiers mettant en œuvre les dispositions de la charte

# Les arbres et les Hommes

## **Impliquer et éduquer les Bezonnais au tri des déchets et au respect des espaces publics**

- Créer un code du bon usage de l'espace public et favoriser la civilité
- Coordonner les interventions des conseillers du tri de l'agglomération et d'AZUR

## **Végétaliser la ville dans le cadre d'une amélioration du cadre de vie et de la préservation de la biodiversité**

- Renforcer la plantation d'arbres et la diversification des essences
- Maintenir et renforcer le patrimoine arboricole dans l'espace privé
- Renforcer les sites végétalisés de proximité

## **Sensibiliser les Bezonnais au développement durable**

- Créer un espace de conseil et de sensibilisation à l'environnement

## **Appuyer la reconquête des berges de Seine**

- Aménager les berges de Seine pour en faire un lieu de vie privilégié

## Les arbres et les Hommes

Les Bezonnais, comme tout Français, sont de plus en plus sensibles à la qualité de leur cadre de vie et à la protection de l'environnement. La mobilisation pour le maintien des espaces verts constitue la marque de cet attachement pour le verdissement de l'espace urbain. Les bénéfices sont nombreux : réduction de la pollution, réduction des problèmes de santé, protection du territoire face à certains événements météorologiques, etc.

Ces espaces verts sont d'autant plus appréciés que trois Français sur quatre affirment fréquenter régulièrement les espaces verts de leur commune et sept Français sur dix vont jusqu'à choisir leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation (source : enquête Unep-Ipsos de janvier 2008).

La ville de Bezons est consciente de ce besoin et souhaite en tenir compte, de manière systématique, dans ses projets d'aménagement du territoire afin de rester une ville attractive pour ses habitants et futurs habitants. Il est à noter que les espaces verts aident les habitants à se sentir bien dans leur ville : selon l'enquête Unep-Ipsos 2010, plus de 90% des sondés disent que le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est important voire essentiel dans leur vie quotidienne.

Malgré la présence de plusieurs parcs (parc Bettencourt, parc Sacco-et-Vanzetti, square de la République, etc.), le territoire de Bezons reste très urbanisé. C'est pour cela que les espaces verts, leur préservation et l'éducation à l'environnement constituent un axe majeur de l'Agenda 21 de la ville. Outre la prise en compte des espaces verts, il s'agit de faire émerger de nouveaux comportements pour les Bezonnais en ce qui concerne le respect du domaine public (propreté, préservation, etc.) qui est la responsabilité de tous.



*Le territoire de Bezons dispose d'une grande richesse environnementale et notamment d'un atout naturel majeur auquel sont attachés les habitants : la Seine. Elle est incontournable et présente un fort potentiel qu'il est important de mettre en valeur.*

*La Ville de Bezons s'engage : chaque citoyen bezonnais doit avoir accès à des espaces vert à proximité de son lieu de vie, de travail ou d'études. La priorité doit être donnée à la préservation et au développement de la biodiversité et à la sensibilisation des citoyens en faveur d'une plus grande responsabilité.*

## Créer un code du bon usage de l'espace public et favoriser la civilité

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Impliquer et éduquer les Bezonnais au tri des déchets et respect des espaces publics

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action, liée au schéma environnemental de la Ville, se concrétisera, tout d'abord, par la création d'un « Code du bon usage de l'espace public » qui regroupera les règles de civilité que chaque habitant doit s'efforcer de respecter afin de favoriser un meilleur vivre-ensemble.

Par ailleurs, des campagnes de communication thématiques seront organisées afin de sensibiliser les Bezonnais aux problématiques liées aux incivilités (ex : déjections canines, dépôts sauvages de déchets, voitures stationnées sur les trottoirs, etc.).

Des campagnes de sensibilisation seront aussi menées au sein des établissements scolaires afin de toucher les Bezonnais dès le plus jeune âge.

La commune se veut exemplaire sur cette problématique et s'efforcera d'impulser une nouvelle dynamique. Afin d'accélérer ce changement, la ville mettra œuvre les moyens nécessaires lui permettant de verbaliser les incivilités des Bezonnais.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Techniques : co pilotage : C. Laborde, responsable environnement de la ville de Bezons et V. Membrives, Direction de la Propreté de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Syndicat intercommunal AZUR, Education Nationale, associations locales, etc.

**Calendrier** : 2013 - 2030

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Diffusion du « Code du bon usage de l'espace public »
- Tonnage de dépôts sauvages évités (par an)
- Nombre de contraventions émises pour incivilité (par an)

## Coordonner les interventions des conseillers du tri de l'agglomération et d'AZUR

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Impliquer et éduquer les Bezonnais au tri des déchets et respect des espaces publics

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action, liée au schéma environnemental de la Ville, a pour objectif de mieux coordonner et répartir l'activité et les interventions des conseillers du tri et du syndicat intercommunal AZUR sur le territoire bezonnais. Des interventions seront organisées dans différents lieux propices à la sensibilisation d'un maximum d'habitants : établissements scolaires, centres sociaux, Conseil des Séniors, amicales de colocataires et de propriétaires, etc.

De manière générale, cette action vise aussi à informer les habitants sur les différents services existants concernant le traitement des déchets et à valoriser l'emploi qui est fait de leurs participations financières.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Techniques : co pilotage : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et V. Membrives, Direction de la Propreté de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Services de la ville (centre sociaux/DEE/Seniors), Jardin de la Liberté (en tant que centralisateur d'informations et d'acteur orientant l'action), Syndicat intercommunal AZUR, bailleurs, etc.

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de personnes sensibilisées (par an)
- Nombre d'interventions organisées (par an)

## Maintenir et renforcer le patrimoine arboricole dans l'espace privé

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Végétaliser la ville dans le cadre d'une amélioration du cadre de vie et la préservation de la biodiversité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action, liée au schéma environnemental de la Ville, vise à maintenir la diversité et le nombre d'arbres du domaine privé (entre 6 000 et 8 000 arbres actuellement). Il est envisageable d'intégrer dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) certaines mesures :

- Faire évoluer les obligations en termes de plantation à 3 unités d'arbre pour 100 m<sup>2</sup> de terrain perméable ;
- Imposer cette mesure dans le cadre des extensions.

La commune ne souhaite pas réglementer le choix des essences afin de laisser le choix aux principaux concernés. L'objectif est de favoriser la biodiversité et de parvenir à une végétation souhaitée et donc respectée par les habitants.

Afin d'accompagner cette mesure, une campagne de communication sera mise en place sur le territoire : elle n'aura pas pour vocation d'être répressive mais plutôt de susciter l'intérêt des habitants sur le sujet.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Technique : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et M. Sautet de la Direction espaces verts de la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons

**Partenaires** : Population et services concernés de la ville et de la Communauté d'Agglomération

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'arbres plantés
- Validation du règlement du PLU



## Renforcer la plantation d'arbres et la diversification des essences

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Végétaliser la ville dans le cadre d'une amélioration du cadre de vie et la préservation de la biodiversité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Les arbres sont essentiels pour plusieurs raisons : ils sont les gardiens de la biodiversité (ils constituent des refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales) et sont des alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Toutefois, la commune de Bezons ne comptait, en 2011, que 300 sujets pour ses alignements d'arbres sur voirie publique.

La commune souhaite donc enrichir son patrimoine arboricole en renforçant la plantation de nouveaux arbres et en favorisant la plantation de nouvelles essences. Dans le cadre de l'arrivée du tramway T2, 180 nouveaux arbres ont déjà été plantés sur le territoire mais la ville souhaite aller plus loin en se fixant comme objectif de planter 1 000 arbres pour les 15 ans à venir.

Le choix des essences des nouvelles plantations se fera en tenant compte de plusieurs critères : le développement de la biodiversité, l'adaptabilité au paysage urbain (forme, hauteur, diamètre de Houppier), la résistance au milieu urbain et au courant d'air plein Nord...

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Technique : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et M. Sautet, Direction espaces verts de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

**Partenaires** : Conseil Général du Val d'Oise, RATP, STIF

**Calendrier** : 2012 - 2017

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'arbres plantés (par an et en 15 ans)
- Nombre d'essences différentes plantées

## Renforcer les sites végétalisés de proximité

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Les Arbres et les Hommes

## Objectif :

Végétaliser la ville dans le cadre d'une amélioration du cadre de vie et la préservation de la biodiversité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Descriptif de l'action :

La commune possède, à ce jour, peu d'espaces verts publics de proximité (environ 2% de son territoire) mais a, à sa disposition, un grand nombre d'espaces en friche qui offrent d'excellentes opportunités pour renforcer le maillage d'espaces verts.

20 % des Français regrettent de ne pas avoir plus de liens avec la nature et les jardins, notamment dans les centres-villes et les centres commerciaux (cités par 86 % des sondés).

*Enquête Unep-Ipsos 2010*

Cette action, liée au schéma environnemental de la ville, se concrétisera par la mise en place de trois axes principaux :

- Le développement d'espaces verts de proximité en utilisant à la fois, les opportunités pérennes et les opportunités temporaires mis en avant par le schéma environnemental ;
- La création de liens entre les espaces verts et les équipements, associations et services existants. Cet axe vise à développer, à termes, des espaces de mutualisation, de convivialité et de mixité des publics au sein de la commune ;
- Le changement de certaines zones du Plan Local d'Urbanisme en zones UP (zonage urbain où les constructions sont entourées d'espaces verts).

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Technique : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons et M. Sautet, Direction espaces verts de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

**Partenaires :** Conseil Général du Val d'Oise, population, les associations locales

**Calendrier :** A partir de 2013

**Budget :** Budget des services pilotes

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts créés
- Nombre de m<sup>2</sup> de zones du PLU qualifiés de zone UP

## Créer un espace de conseil et de sensibilisation à l'environnement

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Sensibiliser les Bezonnais au développement durable

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Dans le cadre du projet du Jardin de la Liberté, lié **au schéma environnemental**, la commune de Bezons souhaite créer un espace de conseil et de sensibilisation dédié au public. Ce lieu sera l'occasion de proposer aux Bezonnais une gamme complète de services en lien avec les problématiques du développement durable. Des animateurs, ayant reçu une formation sur l'environnement, seront présents afin de sensibiliser le public sur un grand nombre de problématiques et de constituer des relais pour les conseillers du tri de l'agglomération.

Dans le cadre de ce nouvel espace de conseil et de sensibilisation à l'environnement, la ville proposera une cartographie des espèces végétales intéressantes présentes sur le territoire. Il s'agira, tout d'abord, d'effectuer un repérage d'environ 80 espèces, aussi bien dans le domaine public que dans le domaine privé, afin de constituer, à termes, un support pédagogique. Par la suite, des parcours botaniques seront créés à travers la ville afin de valoriser le patrimoine végétal local et de permettre aux Bezonnais de le découvrir.

Devant chaque espèce végétale intéressante, une signalétique particulière sera mise en place :

- Des panneaux explicatifs et pédagogiques détaillés pour des espèces végétales qui nécessitent ou justifient des indications assez poussées ;
- Des panneaux signalétiques, attirant l'attention sur une espèce végétale, avec le nom de celle-ci, et permettant au promeneur de vérifier qu'il suit bien le parcours ;
- Une signalétique de jalonnement pour la traçabilité du parcours.

**Pilotes de l'action (technique et politique) :** Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er Vice Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons / Technique : C. Laborde, Responsable environnement de la ville de Bezons

**Partenaires :** Direction des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, collectif d'habitants du Jardin de la Liberté, associations, etc.

**Calendrier :** en cours

**Budget :** Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'expositions organisées (par an)
- Nombre de visites organisées (par an)
- Nombre de visiteurs accueillis (par an)
- Réalisation de la cartographie des espèces végétales

## Aménager les berges de Seine pour en faire un lieu de vie privilégié

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Les Arbres et les Hommes

### Objectif :

Appuyer la reconquête des berges de Seine

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

La Seine fait partie intégrante du paysage bezonnais : il est donc important de valoriser ce patrimoine naturel et de permettre aux habitants d'en profiter pleinement.

Cette action se concrétisera par la mise en place des axes suivants :

- Assurer une parfaite cohabitation entre les usagers cyclistes et piétons et faciliter leur accès aux bords du fleuve ;
- Valoriser les qualités pédagogiques des berges de Seine et prévoir des actions de restauration ponctuelles (nettoyage, élagage, etc.) ;
- Favoriser l'articulation entre les berges de Seine et le futur quartier qui se développera autour du tramway ;
- Créer une plage de loisirs (activités sportives et associatives ouvertes à tous) ;
- Créer de nouveaux accès aux berges de Seine et offrir une promenade continue ;
- Etablir des connexions avec le tissu pavillonnaire et favoriser l'implantation d'entreprises ;
- Faire de la rive bezonnaise un lieu d'accueil pour les péniches d'habitation (allongement de la zone de stationnement au sud-ouest, amélioration de l'accès et du stationnement de véhicules, organisation de l'assainissement) ;
- Relier les berges de Seine à l'Île Fleurie.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons

**Partenaires :** Ville de Bezons et villes périphériques, Conseil Général du Val d'Oise, associations d'usagers et de riverains

**Calendrier :** 2013 - 2019

### Budget :

- Aménagement du chemin de halage : 9,9 millions d'euros
- Projet de plage de loisirs : 17,8 millions d'euros

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Fréquentation des berges de Seine (par jour et par an)
- Nombre de nouveaux accès aux berges créés
- Nombre de kilomètres de chemin de halage aménagés



# Réduire les exclusions

## **Renforcer l'aide et l'accompagnement à la parentalité**

- Développer le soutien à la fonction parentale
- Accompagner les parents en difficulté face à la scolarité de leur(s) enfant(s)

## **Permettre aux Bezonnais de manger sainement**

- Sensibiliser les jeunes sportifs à une alimentation saine
- Développer l'apprentissage du goût par une alimentation saine, équilibrée et diversifiée
- Lutter contre le déséquilibre alimentaire
- Sensibiliser et informer les habitants à l'économie sociale et solidaire

## **Développer les actions intergénérationnelles**

- Favoriser et pérenniser le lien social entre les générations

## **Favoriser l'accès aux services publics pour tous**

- Réaliser la culture pour tous
- Développer une politique tarifaire favorisant l'accès aux services publics communaux à tous les habitants
- Assurer l'accès aux soins pour tous
- Accueillir les enfants dans les centres de loisirs de proximité
- Mobiliser l'action citoyenne pour le maintien des services publics locaux
- Créer de nouveaux équipements publics adaptés aux besoins de la population

## **Accompagner les personnes en grande fragilité**

- Favoriser le lien social par l'accès à la lecture
- Agir pour la création d'un dispositif de micro-crédit
- Offrir un accueil de suivi social aux personnes sans domicile
- Favoriser l'insertion par le logement
- Poursuivre l'accompagnement des personnes les plus fragiles

## **Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap**

- Poursuivre la sensibilisation des enfants du C.I.S. au handisport
- Assurer une restauration spécifique pour les enfants atteints d'allergie alimentaire ou porteurs de handicap
- Organiser la journée du Handicap
- Agir pour l'accueil d'enfants handicapés en Centres de Loisirs



## Réduire les exclusions

Bezons souhaite rester une ville accessible à tous, y compris pour les personnes les plus démunies, en difficulté, exclues socialement ou professionnellement.

Il s'agit d'un engagement fort de la part de la Ville qui souhaite combattre l'augmentation constante du taux de pauvreté et d'exclusion en France. En 2009, on comptait 8,2 millions de personnes pauvres (soit 13,5% de la population française) selon l'indicateur de pauvreté monétaire au seuil de 60% du niveau de vie médian (en 2009, ce seuil était estimé à 954 euros par mois, après impôts, pour une personne seule).

Selon une définition plus large de la notion de pauvreté, 11,2 millions de personnes étaient en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale cette même année. Selon cet indicateur, les personnes prises en compte sont (1) celles situées en-dessous du seuil de pauvreté monétaire, (2) celles ayant un niveau de vie supérieur à ce seuil mais étant privées de l'accès à quatre biens ou plus parmi neuf considérés comme fondamentaux, (3) ou bien celles vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (activité effective inférieure à 20 % d'un temps complet).

Parmi ces neuf biens fondamentaux, on compte :

- Pouvoir payer son loyer, son prêt immobilier ou ses factures courantes, sans difficulté ;
- Pouvoir chauffer correctement son logement ;
- Pouvoir faire face à des dépenses imprévues ;
- Pouvoir consommer de la viande, du poisson ou des protéines tous les deux jours ;
- Pouvoir s'offrir une semaine de vacances par an...

Par des actions emblématiques, la Ville de Bezons souhaite développer l'offre de services et d'aides disponibles sur son territoire afin de venir en aide aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.



*Depuis de nombreuses années, la Ville de Bezons s'efforce de maintenir sur son territoire des services de qualité, accessibles à tous, afin que l'éducation, la santé, l'alimentation, l'accès au logement... ne deviennent pas les privilèges d'une minorité. Pour que cela se poursuive, l'engagement et la mobilisation à toutes les échelles du territoire sont indispensables : élus, travailleurs sociaux, habitants, tout le monde est concerné. La Ville de Bezons s'engage : chaque citoyen bezonnais doit pouvoir compter sur sa Ville afin d'aller de l'avant et de surmonter ses difficultés.*

## Développer le soutien à la fonction parentale

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Renforcer l'aide à la parentalité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

La Ville de Bezons s'est engagée depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité : le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents), les permanences d'accueil (ACEPE), les accueils parents-enfants, les conférences, les animations socio-éducatives... sont autant d'outils déjà existants sur la commune pour apporter un soutien à l'ensemble des parents résidant sur le territoire. Toutefois, la Ville souhaite mettre l'accent sur les foyers monoparentaux et les jeunes parents (moins de 25 ans).

Il s'agit donc de poursuivre et de développer le travail engagé :

- Renforcer le travail en réseau de professionnels œuvrant dans le champ de la parentalité, afin de mettre en place des outils d'aide, de soutien et d'accompagnement pour les parents en difficulté dans leur rôle d'éducateur naturel de leur(s) enfant(s), en y associant autant que faire se peut les parents ;
- Poursuivre la mise en place de permanences spécifiques ;
- Organiser des animations socio-éducatives, socioculturelles, de loisirs et ludiques, favorisant les solidarités intra-familiales (parents/enfants) et les solidarités inter-parentales (parents/parents) ;
- Rassurer et valoriser les parents qui éprouvent des difficultés dans leur fonction parentale.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Fernandez, Adjointe au Maire délégué aux solidarités et P. Cloteaux, Adjoint au Maire délégué à l'éducation / Technique : F. Charrière, Directeur général des services

**Partenaires** : Membres du REAAP, partenaires institutionnels, ensemble des acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de l'éducation

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget des services pilotes.

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions/animations réalisées (par an)
- Nombre de parents accompagnés (par an)

## Accompagner les parents en difficulté face à la scolarité de leur(s) enfant(s)

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Renforcer l'aide à la parentalité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Dans le cadre des actions de soutien à la fonction parentale, tout comme dans le dispositif de réussite éducative, il a été constaté la difficulté pour des parents à s'engager et à s'investir dans la scolarité de leur(s) enfant(s). Face à ce constat, il semble opportun de mettre en exergue les relations entre les parents et le milieu scolaire. Avec cette action, il s'agit donc de :

- Mettre en place des outils d'accompagnement en direction des parents dont les enfants sont en situation de fragilité scolaire ;
- Prévenir ces difficultés, dès l'école maternelle ;
- Faire prendre conscience de la place prépondérante des parents dans la réussite scolaire des enfants ;
- Développer des espaces privilégiant les relations entre les parents et la communauté éducative des établissements scolaires du primaire et du secondaire (enseignants, personnels administratifs de l'Education Nationale et/ou de la collectivité, etc.).

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : P. Cloteaux, Adjoint au Maire délégué à la politique éducative / Technique : C. Moreau, Directrice Générale adjointe de l'Education

**Partenaires** : Education nationale et associations de parents d'élèves

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget des services pilotes.

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de parents accompagnés (par an)
- Nombre d'enfants accompagnés (par an)

## Sensibiliser les jeunes sportifs à une alimentation saine

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Permettre aux Bezonnais de manger sainement

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Pendant les vacances scolaires, la ville de Bezons propose des stages sportifs aux enfants âgés de 5 à 12 ans par l'intermédiaire du Centre d'Initiation Sportive (C.I.S.). Ces stages ont lieu sur des journées complètes : à l'heure du déjeuner, les enfants sont accueillis au réfectoire d'une école élémentaire et se voient remettre des repas préparés par la Ville sous le contrôle d'une diététicienne.

L'action qui va être menée vise à ce que, lors des sorties, les pique-niques soient confectionnés avec les enfants, dans un but pédagogique, et non plus livrés déjà préparés à l'heure du déjeuner.

Cette action fait suite à une initiative menée par les éducateurs sportifs encadrant les stages du C.I.S. destinés aux adolescents. Une sensibilisation auprès des parents (avec l'aide du Centre de santé) est mise en place afin de partager des informations sur la diététique et la confection de pique-niques équilibrés. Le lien est fait auprès des parents entre alimentation et sport afin de promouvoir une certaine éthique du sport.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : F. Berkane, Adjoint au Maire délégué aux sports / Technique : R. Degrenne, Direction municipale des sports

**Partenaires :** Cuisine centrale de la ville de Bezons, Centre de santé

**Calendrier :** en cours

**Budget :** Budget de la Direction des sports

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Évolution des comportements alimentaires des enfants

## Lutter contre le déséquilibre alimentaire

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Permettre aux Bezonnois de manger sainement

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Face à une recrudescence des problèmes d'obésité tant chez les enfants que chez les adultes, il est fondamental de revoir les règles de base d'hygiène alimentaire afin de prévenir les pathologies en ligne directe avec ces problèmes de poids (risques cardiovasculaires, rhumatologique, prévention du diabète, etc.).

Il est donc indispensable de mettre en place des actions destinées à lutter contre les déséquilibres alimentaires en ciblant l'ensemble de la population : enfants, pré-ados, jeunes, femmes et familles, sportifs et seniors.

Il s'agit également d'apprendre à retrouver une alimentation diversifiée grâce à une alimentation locale et respectant les saisons (manger des fruits et légumes de saison).

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : F. Prio, Adjointe au Maire déléguée à la Santé / Technique : M. Trigance, Chargée de mission prévention santé

**Partenaires** : Éducation nationale, services municipaux, population, secteur associatif local

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction santé

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Suivi du contrôle des acquis
- Évolution des comportements alimentaires
- Évolution des IMC

## Développer l'apprentissage du goût par une alimentation saine, équilibrée et diversifiée

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Permettre aux Bezonnais de manger sainement

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Il s'agit de mettre en place des actions destinées à développer l'apprentissage du goût en ciblant toutes les tranches d'âge de la population et les publics cibles les plus fragiles : enfants, pré-ados, jeunes actifs, familles, sportifs et seniors.

Les actions se déroulent donc à la fois au sein :

- **des établissements scolaires** : l'accueil des enfants demi-pensionnaires est assuré à la restauration municipale. La participation financière des familles est calculée selon le quotient familial et l'encadrement des enfants est assuré par des ATSEM et du personnel vacataire en maternelle, et par des animateurs et du personnel vacataire en élémentaire.

Des activités ludiques et éducatives sont mises en place afin d'accompagner le repas (organisation de la semaine de goût, initiatives diverses sur l'équilibre alimentaire, l'éducation aux saveurs, le développement durable, le commerce équitable, l'agriculture raisonnée, etc.). Grâce à cette action, 2 000 enfants ont pu être accueillis en 2011 et 285 600 repas ont pu être servis.

- **du foyer Peyronnet** : des actions de sensibilisation sur la nutrition sont proposées aux personnes âgées. Outre l'action au sein du foyer, une formation spécifique est aussi proposée aux aides ménagères pour personnes âgées afin qu'elles soient en mesure d'orienter les choix alimentaires des personnes dont elles sont en charge ;

- **du service des sports et lors de la fête de la jeunesse** ;

- **du groupe de parole femmes et santé.**

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Ourmières, Premier adjoint au Maire / Technique : A-M. Vandel, Directrice de la DEE

**Partenaires** : Cuisine Centrale, service retraités, direction jeunesse et sports, centres sociaux

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de Bezonnais bénéficiant de ces initiatives
- Évolution du comportement des enfants (face au repas, dans le collectif)



## Sensibiliser et informer les habitants à l'économie sociale et solidaire

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Permettre aux Bezonnais de manger sainement

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

Il s'agit de faire connaître l'Économie Sociale et Solidaire aux habitants, en développant des actions de sensibilisation et d'information sur le territoire, notamment sur la thématique de l'alimentation.

Deux axes différents seront pris en compte :

- Contribuer à rapprocher le citoyen-consommateur de la production alimentaire, si possible bio et de proximité : petits producteurs, jardins familiaux, AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), etc.
- Promouvoir des structures de type « épicerie solidaire », commerces éthiques et équitables.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : R. Ayivi, Conseiller municipal délégué à la solidarité internationale et à la paix / Technique : C. Sanguinède, Mission Développement Durable et Solidarité Internationale

**Partenaires** : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, réseaux de professionnels concernés, etc.

**Calendrier** : A partir de 2013

**Budget** : Budget de la mission Développement durable et solidarité internationale

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (par an)
- Nombre de services et partenaires impliqués (par an)
- Nombre de Bezonnais sensibilisés (par an)

## Favoriser et pérenniser le lien social entre les générations

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Développer les actions  
intergénérationnelles

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Avec cette action, il s'agit de :

- Mettre en place des animations socioculturelles et socio-éducatives favorisant la rencontre et l'échange entre des personnes de différentes tranches d'âge (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées), en famille ou non, et contribuant à l'émergence de solidarités intergénérationnelles ;
- Assurer la pérennité des actions favorisant le lien social entre des publics jeunes (de la crèche aux structures accueillant des publics jeunes) et des personnes âgées ;
- Renforcer la lutte contre l'isolement des personnes âgées ;
- Favoriser la transmission des savoirs et de l'expérience des personnes âgées en direction des plus jeunes.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : M. Courbez, Conseillère municipale déléguée aux retraités / Technique : J-C. Diallo, Responsable du service municipal aux retraités

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget du service pilote

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions réalisées (par an)
- Nombre de personnes touchées/par tranche d'âge (par an)

## Réaliser la culture pour tous

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Descriptif de l'action :

La démocratisation de la culture à Bezons n'est pas un vain mot. Depuis plusieurs années, la ville développe une politique de lecture publique importante, favorisant l'accès au livre pour tous les habitants et cela dès le plus jeune âge. De nombreuses actions sont organisées tout au long de l'année et s'adressent à tous les publics : l'ami littéraire, les « conteries », « se rencontrer », etc.

Deux manifestations phares portent haut et fort la démocratisation culturelle à Bezons : Rév'art (biennale d'art contemporain dont la première édition eut lieu en 2002) et Cinépoème (festival de courts métrages poétiques qui a été inauguré en 2012). Elles touchent des publics différents, dans des domaines variés mais ont en commun d'être les actions « moteurs » d'une politique publique culturelle municipale engagée.

Toutes deux ont pour but avoué de rendre accessible la culture à tous, quelles que soient les origines sociales, les générations, les connaissances en art, etc. Elles interpellent le public en leur donnant à voir des œuvres qui sont considérées, à tort, bien trop souvent comme élitistes. Pour chacune de ces manifestations sont organisées :

- Des actions pédagogiques et un accompagnement du public ;
- Des visites avec les scolaires, des actions dans les quartiers, des réalisations d'œuvres communes avec les artistes invités, etc.

Il est important de souligner que toutes ces manifestations, ainsi que les actions auxquelles elles donnent lieu, sont toujours gratuites pour le public mais également pour ceux qui y participent.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : J. Chérin, Conseiller municipal délégué à la Culture et A-S. Künkel, Directrice de l'action culturelle

**Partenaires** : Education nationale, ATD Quart Monde, Printemps des Poètes, Théâtre Paul Eluard, Collectif de plasticiens bezonnais, Associations bezonnaises culturelles (Nicéphore, Arc en Ciel), Agence du Court Métrage, Association des commerçants bezonnais, services municipaux (centres sociaux, enfance, retraités, service jeunesse, médiathèque, arts plastiques, petite enfance, politique de la ville...)

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction culturelle

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'habitants bénéficiant des actions culturelles (par an)
- Nombre d'actions réalisées (par an)
- Fréquentation des manifestations

## Développer une politique tarifaire favorisant l'accès aux services publics communaux à tous les habitants

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

La municipalité développe une politique de tarifs bas et de quotient familial permettant à tous les Bezonnais, et notamment ceux disposant de peu de moyens financiers, d'avoir accès aux services publics communaux.

L'accès aux services publics de la ville est un axe essentiel pour permettre à tous les Bezonnais, sans distinction aucune, de bénéficier de prestations diverses : accueil des enfants, inscription dans les équipements de loisirs, etc.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Ourmières, Premier adjoint au Maire / Technique : C. Abid, Directrice générale des finances

**Partenaires** : Services municipaux

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la ville

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de services accessibles
- Nombre de personnes/familles inscrites au quotient (par an)

## Assurer l'accès aux soins pour tous

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

Face à la baisse de l'offre médicale et paramédicale du fait de l'évolution de la démographie professionnelle et du fait de l'augmentation de la pratique des dépassements d'honoraires, les usagers en général et les publics vulnérables en particulier voient reculer leur accès au soin.

Afin de favoriser l'accès au soin pour tous dans le cadre d'un service public de proximité, le Centre Municipal de Santé met en place :

- Le tiers payant et les tarifs opposables de la sécurité sociale ;
- Le tiers payant intégral par conventionnement avec les organismes complémentaires chaque fois que cela est possible ;
- La coordination des soins autour du patient ;
- La coordination des équipes autour du soin ;
- L'éducation thérapeutique du patient ;
- La prévention et l'éducation pour la santé.

Le Centre Municipal de Santé s'inscrit dans la lutte contre la désertification médicale et pour l'amélioration de l'accès au soin tant en médecine générale que dans les spécialités, et constitue le seul service public de soins de premier recours sur le territoire de la commune.

Il s'agit aussi d'avoir la reconnaissance des missions du Centre Municipal de Santé par la contractualisation ou le conventionnement avec les tutelles et autres partenaires institutionnels.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : F. Prio, adjointe au Maire déléguée à la santé / Technique : G. Loyer, Directeur de la division santé

**Partenaires** : CPAM, mutuelles, ARS, Politique de la ville

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction santé

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de consultations (par an)
- Nombre de conventionnements signés avec les tutelles et partenaires (par an)

## Accueillir les enfants dans les centres de loisirs de proximité

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

La Ville de Bezons met en place plusieurs dispositifs visant à développer l'accueil de loisirs des enfants étant à l'école maternelle et à l'école primaire :

- **Maternels** : un accueil de proximité, dans ou à côté de chaque école maternelle, est assuré chaque jour avant et après les heures scolaires (y compris les mercredis et pendant les vacances scolaires). La capacité d'accueil est variable d'un centre à l'autre : au total, 340 places sont disponibles sur la ville. Un centre d'accueil supplémentaire est prévu afin d'accompagner l'ouverture du nouveau groupe scolaire (capacité : 60 places).
- **Primaires** : un accueil centralisé est proposé au Centre Crocky (capacité : 200 places). Depuis la rentrée 2010, le Centre L. Michel a été ouvert afin de répondre à la liste d'attente (capacité : 48 places). L'accueil a uniquement lieu le mercredi et pendant les vacances scolaires (les deux centres étant regroupés à Crocky pendant les vacances).

Un projet de « décentralisation » du Centre Crocky est actuellement à l'état de réflexion afin d'accompagner la construction du nouveau groupe scolaire (il s'agirait de mettre en place l'accueil de loisirs dans les locaux des écoles élémentaires). Cette réflexion prendra en compte l'évolution des rythmes scolaires afin de répondre au mieux aux besoins des parents et des enfants.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Cappelli, conseillère municipale déléguée aux centres de loisirs et centres de vacances / Technique : A-M. Vandel, Directrice de la DEE

**Partenaires** : Médiathèque, Service jeunesse et sports, EMMD et Centres Sociaux

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction DEE

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'enfants accueillis (par an)
- Nombre de projets pédagogiques (par an)



## Mobiliser l'action citoyenne pour le maintien des services publics locaux

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

La Ville de Bezons est attachée à la présence sur son territoire de services publics répondant aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans une ville de près de 30 000 habitants, il existe une pluralité et une diversité de services publics communaux, à côté desquels, il est nécessaire de maintenir d'autres services publics de proximité, comme par exemple, la poste, la sécurité publique, les finances publiques, etc.

La Ville encourage la création et le développement de collectifs d'usagers qui se mobilisent pour le maintien de ces services publics de proximité.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : L. Aguilar, Responsable de la mission démocratie

**Partenaires** : Acteurs du territoire, population, associations

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget du service pilote

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de collectifs existant
- Nombre de collectifs créés (par an)
- Nombre de services publics existant à Bezons

## Créer de nouveaux équipements publics adaptés aux besoins de la population

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Favoriser l'accès aux services publics pour tous

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

La ville de Bezons a le projet de construire de nouveaux équipements publics nécessaires au développement d'une ville de près de 30 000 habitants : un nouvel Hôtel de ville, une école, une crèche, un équipement sportif de proximité sont programmés pour les années à venir, pour répondre aux besoins des habitants.

Ces constructions nouvelles s'inscrivent dans une démarche d'aménagement urbain durable.

En parallèle, il est prévu un programme de rénovation des équipements municipaux « anciens » afin d'effectuer toutes les mises aux normes : accessibilité, énergie, etc.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : D. Lesparre, Maire de Bezons et 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération / Technique : E. Poirier, Directeur général du cadre de vie

**Partenaires** : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, État, Région, Département

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget des services concernés

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'équipements créés (par an)
- Proportion d'équipements municipaux rénovés

## Favoriser le lien social par l'accès à la lecture

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Accompagner les personnes en grande fragilité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

En partenariat avec le centre social du Val et la Médiathèque Maupassant, l'association ATD Quart Monde propose dans le quartier Val-Notre-Dame des rendez-vous lecture hebdomadaires destinés aux enfants et à leur famille.

Cette action a pour objectif de promouvoir les valeurs familiales, sociales et culturelles et d'utiliser le livre comme outil de lien social avec les familles en grande précarité.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Fernandez, Adjointe au Maire, déléguée aux solidarités / Technique : M. Dalibard, Directrice du CCAS et ATD Quart monde

**Partenaires** : Centre social du Val-Chenes et Médiathèque Maupassant

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Mise à disposition du personnel

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Fréquentation des rendez-vous lecture
- Régularité des fréquentations

## Agir pour la création d'un dispositif de micro-crédit

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Accompagner les personnes en grande fragilité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

De nos jours, l'accès au crédit des personnes en interdit bancaire reste très difficile voire quasiment impossible. Cependant, le financement des besoins indispensables de consommation doit tout de même pouvoir se faire. Le microcrédit permet à ces personnes, dans le cadre d'un accompagnement social fort, d'accéder aux prêts dans des conditions avantageuses. Il favorise aussi l'insertion sociale des familles en difficulté par l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation et à la santé.

Pour cette raison, la Ville de Bezons a prévu de signer une convention de partenariat Microcrédit avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Val d'Oise.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'UDAF du Val d'Oise propose des crédits d'un montant compris entre 300 et 3 000€ ou plus pour cas exceptionnel après étude du dossier. Leur taux est d'environ 4% et ne présente aucun frais de dossier. De plus, un accompagnement est assuré par l'UDAF sur toute la durée de l'emprunt.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Fernandez, Adjointe au Maire, déléguée aux solidarités / Technique : M. Dalibard, Directrice du CCAS et l'UDAF du Val d'Oise

**Partenaires :** Centre Communal d'Action Social (CCAS)

**Calendrier :** À partir de 2013

**Budget :** Mise à disposition du personnel

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de personnes orientées vers le service de l'UDAF (par an)
- Nombre de prêts attribués (par an)

## Offrir un accueil de suivi social aux personnes sans domicile fixe

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Accompagner les personnes en grande fragilité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

La grande précarité rend l'assouvissement des besoins de base de la vie quotidienne (se nourrir, se laver, se loger, se vêtir, etc.) très difficile. Afin de venir en aide aux personnes ne disposant pas d'un domicile fixe, l'association Aurore se charge de l'accueil de jour et offre à ces personnes le petit-déjeuner, le repas du midi, l'accès à des sanitaires et à une buanderie. Il s'agit aussi d'un lieu favorisant les liens sociaux et les rencontres afin de combattre l'isolement des personnes en difficulté.

Le lien ainsi établi peut permettre de faire entrer ces personnes dans des dispositifs d'accès aux droits certains.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : M-L. Faye, Conseillère municipale déléguée à l'action sociale / Technique : M. Dalibard, Directrice du CCAS et Association Aurore

**Partenaires :** Centre Communal d'Action Social (CCAS)

**Calendrier :** en cours

**Budget :** Mise à disposition du personnel

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de bénéficiaires (par an)
- Nombre de bénévoles participants à l'accueil (par an)

## Favoriser l'insertion par le logement

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Accompagner les personnes en grande fragilité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

## Descriptif de l'action :

L'accès au logement accompagné d'un travail social adapté peut amener des personnes ayant connu de graves ruptures familiales ou des difficultés économiques majeures à une nouvelle insertion.

Ainsi la Ville de Bezons encourage la mise à disposition temporaire de logements ALT (Allocation Logement Temporaire).

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Fernandez, Adjointe au Maire déléguée aux solidarités / Technique : Z. Sanaa du Centre Communal d'Action Social (CCAS)

**Partenaires** : Bailleurs sociaux, Office HLM d'Argenteuil-Bezons (ABH)

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Mise à disposition du personnel

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de locataires ayant retrouvé une situation permettant un retour vers le logement stable (par an)
- Nombre de logements ALT disponibles (par an)

## Poursuivre l'accompagnement des personnes les plus fragiles

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Accompagner les personnes  
en grande fragilité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Descriptif de l'action :

Les personnes les plus fragiles vivent trop souvent repliées sur elle-même : il s'agit d'une situation qui rend complexe leur accès aux droits sociaux. Face à ce constat, la Ville de Bezons tente d'améliorer les méthodes de l'action sociale : le repérage des publics, leur accompagnement par des agents ayant su gagner leur confiance, leur orientation vers les dispositifs disponibles les mieux adaptés, etc. Ces éléments sont désormais au cœur de la démarche d'action sociale de la Ville et supposent une très grande transversalité entre les acteurs.

Ainsi, les responsables des différents dispositifs, notamment d'aide sociale légale ou facultative, sont encouragés à travailler en réseau pour accueillir ces bénéficiaires.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Fernandez, Adjointe au maire déléguée aux solidarités / Technique : F. Charrière, DGS et Directeur général des solidarités

**Partenaires :** Centres sociaux municipaux, services de la Ville en contact avec ce public, etc.

**Calendrier :** en cours

**Budget :** Budget de la Direction des solidarités

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions transversales menées (par an)
- Nombre de personnes ayant bénéficié des dispositifs d'action sociale (par an)



## Poursuivre la sensibilisation des enfants du C.I.S. au handisport

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Le Centre d'Initiation Sportive (C.I.S.) a profité de la journée du Handicap du 6 novembre 2011 pour débiter réellement son travail de sensibilisation des enfants au handicap. Cette journée a permis aux 90 enfants inscrits au C.I.S. de voir et de pratiquer trois activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap : le tennis de table, le handibike, ainsi que le basket-fauteuil. Les enfants (de 5 à 12 ans) ont pu pratiquer ces activités, assister à des démonstrations, et voir le matériel spécifique nécessaire.

Cette action s'est prolongée par un projet associant l'accueil de loisirs de Bezons localisé sur l'école Louise-Michel et le C.I.S., le 28 mars 2012. À cette occasion, l'association « Les bouchons de l'espoir » a présenté son action aux enfants, puis ceux-ci se sont essayés au tennis de table en fauteuil et au handibike. Ces initiatives se poursuivent par la collecte des bouchons usagés qui a été mise en place à partir de la rentrée scolaire 2012-2013 au niveau du C.I.S.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : F. Berkane, Adjoint au Maire, délégué aux sports / Technique : R. Degrenne, Direction municipale des sports

**Partenaires** : Accueils de loisirs de la ville, associations mobilisées autour du handisport / du handicap

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction des sports

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'événements organisés (par an)
- Nombre d'enfants sensibilisés (par an)
- Nombre de bouchons récoltés (par an)

## Assurer une restauration spécifique pour les enfants atteints d'allergie alimentaire ou porteurs de handicap

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action vise à poursuivre l'accueil des enfants souffrant d'allergie alimentaire ou porteurs de handicap dans les centres de loisirs et à la restauration scolaire. Pour les enfants allergiques, des plateaux repas élaborés par une société spécialisée, sans aucun allergène, seront proposés. Pour chaque enfant (allergique ou porteur de handicap), une surveillance particulière et une prise en charge par un adulte sera assurée, dans le cadre des effectifs existants (pas de personnel supplémentaire).

Afin d'être en mesure de traiter convenablement les différentes formes d'allergies, une formation interne sera assurée par le Centre Municipal de Santé (CMS). En ce qui concerne les enfants porteurs de handicap, une première session de formation est prévue fin 2012.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : J. Chassaing, Conseillère municipale déléguée au projet d'accueil individualisé (PAI) / Technique : A-M. Vandel, Directrice de la DEE

**Partenaires** : Cuisine Centrale, CMS, Direction des Ressources Humaines (formation), médecin scolaire, etc.

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget de la Direction DEE

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de plateaux repas adaptés distribués (par an)
- Nombre d'enfants pris en charge (par an)
- Nombre d'agents formés

## Agir pour l'accueil des enfants handicapés en Centre de Loisirs

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Réduire les exclusions

### Objectif :

Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Le Centre de loisirs primaire « Croky » développe des actions pour sensibiliser les enfants au handicap : collecte de bouchons et partenariat avec l'association Handisport. Mais il y a aussi et surtout un accueil au centre et dans les CLM d'enfants porteurs de handicap, dans la mesure où ceux-ci n'ont pas besoin d'un accompagnement particulier.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Cappelli, Conseillère municipale, déléguée aux centres de loisirs et vacances enfantines / Technique : K. Peguet, Direction des centres de loisirs

**Partenaires** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et CEMEA en matière de formation, et associations nationales spécialisées sur le handicap

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Pas de budget spécifique

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions de sensibilisation organisées (par an)
- Nombre d'enfants accueillis (par an)

## Organiser la journée du Handicap

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Réduire les exclusions

## Objectif :

Contribuer à une meilleure prise en compte du handicap

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Descriptif de l'action :

Cette manifestation organisée sur une journée a pour objectif de faire grandir la prise de conscience envers les personnes handicapées, qui sont confrontées à nombre de difficultés dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès à de nombreux lieux, dans l'habitat, dans les transports, dans la vie professionnelle, etc.

Des actions sont organisées tout au long de cette journée, en direction d'un large public, de tout âge, pour sensibiliser les habitants à la question du handicap dans notre société.

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : I. Brouksy, Conseiller municipal délégué au Handicap / Technique : S. Hureau-Lécureuil, Responsable des relations publiques et des grands événements

**Partenaires** : Association nationale des handicapés

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget du service pilote

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'actions organisées lors de cette journée
- Fréquentation des actions

# Favoriser un autre développement

## **Poursuivre le développement du commerce de proximité**

- Réaliser un plan guide du commerce local
- Favoriser un réseau solide de commerces de proximité

## **Favoriser la consommation des Bezonnais**

- Réaliser un guide intégrant une charte de l'éco-commerçant

## **Gérer les déchets issus de l'activité industrielle et commerciale locale**

- Améliorer et renforcer la gestion des déchets issus de l'activité commerciale
- Renforcer la gestion des rejets liquides issus de l'activité commerciale

## **Favoriser l'implantation d'entreprises recrutant localement des demandeurs d'emploi**

- Accompagner les porteurs de projet locaux dans la création d'activités commerciales

## Favoriser un autre développement

Nous vivons sous un système économique libéral, c'est-à-dire basé sur le principe d'un marché où la concurrence est libre. Les activités économiques, si elles procurent richesses et emplois, sont également à l'origine de problèmes sociaux et écologiques graves.

Le développement durable doit permettre d'intégrer des préoccupations autres que financières dans le fonctionnement des acteurs économiques. En effet, on constate que la richesse produite est toujours plus inégalement répartie, que ce soit entre les pays ou entre les couches sociales d'un même pays.

L'enjeu est de taille : redonner à l'économie sa place indispensable dans la société, sans qu'elle soit moteur des choix.



*Ainsi, à travers son plan d'actions de l'Agenda 21, la ville de Bezons s'engage à assurer un développement économique responsable sur son territoire, à accompagner les acteurs économiques locaux dans la responsabilisation de leurs activités et à aider les Bezonnais dans leur parcours professionnel.*

## Réaliser un plan guide du commerce local

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Favoriser un autre développement

### Objectif :

Poursuivre le développement du commerce de proximité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Il s'agit d'identifier les grands enjeux du commerce à l'échelle de la ville de Bezons et d'exprimer la politique volontariste de la commune dans ce domaine.

Ce plan guide sera la synthèse du travail déjà engagé par la ville, et aussi il marquera une nouvelle étape dans l'élaboration d'une stratégie commerciale partagée par les acteurs du commerce local (commerçants, bailleurs, consulaires, aménageurs,...).

Cette action se déclinera autour des axes principaux suivants :

- Travailler sur une stratégie d'aménagement commercial structurée autour de six polarités commerciales, afin de renforcer le développement d'un appareil commercial local pertinent et équilibré ;
- Constituer un pôle commercial majeur en centre ville et développer une offre multiple avec un accompagnement des commerces existants ;
- Veiller à la dynamisation des différentes polarités, dans une temporalité pertinente ;
- Favoriser les équilibres et les complémentarités entre les différentes formes commerciales, en tenant compte de leur nature et de leur activité ;
- Développer la diversité commerciale et mettre en place les outils règlementaires permettant un accompagnement et une maîtrise des mutations commerciales.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local / Technique : C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerce et la Direction du cadre de vie

**Partenaires** : Argenteuil-Bezons Habitat (ABH), Association Des Commerçants de Bezons (ACDB)

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget de la Direction du cadre de vie

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de commerces créés
- Diversité des commerces
- Equilibre des différentes polarités



## Favoriser un réseau solide de commerces de proximité

- Action nouvelle
- Action engagée

## Orientation :

Favoriser un autre développement

## Objectif :

Poursuivre le développement du commerce de proximité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



RÉSISTANCE  
CITOYENNE

## Descriptif de l'action :

Il existe sur Bezons une association locale de commerces de proximité qui participe à l'animation locale.

En perspective de la création d'un pôle commercial majeur, autour de la ZAC Cœur de Ville, mais aussi du développement du commerce autour de la gare du tramway, il conviendra de veiller au rapprochement des polarités commerciales en termes d'animation.

C'est à dire que les nouveaux commerces devront travailler en partenariat et en cohérence avec l'association existante des commerçants afin de créer et de favoriser un réseau d'animation du commerce de proximité.

En France,  
la proportion de  
commerces de pro-  
ximité a baissé en six  
ans pour passer de  
75% en 2002 à 72%  
en 2008.

*Insee 2008*

## Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local / Technique : C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerce et la Direction du cadre de vie

**Partenaires** : Association Des Commerçants De Bezons (ACDB), Chambre du Commerce et de l'Industrie

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget de la Direction du cadre de vie – mission commerce

## Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de commerçants adhérant au réseau
- Evolution de la satisfaction portée par le réseau
- Evaluation de l'attractivité

## Réaliser un guide intégrant une charte de l'éco-commerçant

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Favoriser un autre développement

### Objectif :

Favoriser la consom'action des Bezonnais

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Il s'agit de créer un guide à destination des commerçants de la commune, qui leur sera mis gracieusement à disposition. Il inclura des informations pratiques et réglementaires qui les amèneront à repenser et à améliorer le fonctionnement du commerce local dans une démarche de développement durable.

Une charte de l'éco-commerçant sera aussi intégrée à ce guide. Elle aura pour vocation de fédérer les commerçants autour d'un objectif commun et s'accompagnera d'une communication particulière pour les commerces ayant adhéré à la charte (macaron « Éco-commerçant » apposé sur la devanture, article concernant le commerçant dans un guide relatif à la consom'action à Bezons...).

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local / Technique : C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerce et la Direction du cadre de vie

**Partenaires** : CIDEV, Chambre des métiers, Chambre de Commerce et de l'Industrie

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget de la Direction du cadre de vie

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de guides distribués
- Nombre de commerçants ayant adhéré à la charte

## Améliorer et renforcer la gestion des déchets issus de l'activité commerciale

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Favoriser un autre développement

### Objectif :

Gérer les déchets issus de l'activité industrielle et commerciale locale

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

L'objectif est de parvenir à une meilleure rationalisation et gestion de l'élimination des déchets provenant des activités commerciales du territoire (les DIB – Déchets Industriels Banals). Elle se déclinera en 5 axes principaux :

- Renforcer le suivi au plus proche des acteurs concernés par les déchets industriels banals, par le biais d'actions d'information et de contrôle ;
- Créer un observatoire permettant un meilleur suivi et une meilleure gestion du volume des déchets produits sur le territoire ;
- Exiger, en fonction des résultats de l'observatoire, une meilleure adéquation entre le volume des déchets et les conteneurs fournis ;
- Veiller à l'aménagement de locaux à poubelles, convenablement dimensionnés, dans la construction de chaque nouveau local commercial ;
- Se donner les moyens pour veiller à la bonne application de la réglementation.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local et conseiller communautaire / Technique : co pilotage : C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerces de la ville de Bezons et V. Membrives, Direction de la Propreté de la Communauté d'Agglomération

**Partenaires** : Argenteuil-Bezons Habitat (ABH)

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Création de l'observatoire
- Nombre d'activités recensées par l'observatoire
- Nombre d'aménagements effectués par rapport aux résultats de l'observatoire
- Nombre d'arrêtés de déversement publiés

## Renforcer la gestion des rejets liquides issus de l'activité commerciale

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Favoriser un autre développement

### Objectif :

Gérer les déchets issus de l'activité industrielle et commerciale locale

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Cette action a pour objectif de renforcer la sensibilisation et le suivi des établissements commerciaux en matière de rejets liquides non domestiques (eaux usées, eaux pluviales, eaux de procédés).

Elle se déclinera en deux axes principaux :

- La création d'un observatoire des activités polluantes présentes sur le territoire de la commune de Bezons ;
- La réalisation d'un diagnostic complet de la situation permettant à la commune d'agir de manière adaptée.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local et conseiller communautaire / Technique : co pilotage C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerces de la ville de Bezons et les services compétents de la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons

**Partenaires** : Chambre des métiers, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Direction du cadre de vie (ville de Bezons)

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Création de l'observatoire
- Nombre d'activités commerciales polluantes recensées dans le cadre de l'observatoire
- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (par an)

## Accompagner les porteurs de projet locaux dans la création d'activités commerciales

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Favoriser un autre développement

### Objectif :

Favoriser l'implantation d'entreprises recrutant localement des demandeurs d'emploi

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

La commune de Bezons, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, a déjà mis en place d'importants dispositifs destinés à aider les porteurs de projet dans la création de leur entreprise. Parmi ces dispositifs, on recense :

- **La Maison de l'Entreprise** : il s'agit d'un dispositif d'accueil, d'information et d'accompagnement à la création d'entreprises. Le service d'accompagnement est gratuit et ouvert à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons.
- **La mission commerce de la ville de Bezons** : elle coordonne l'étude des propositions d'implantation pour les porteurs de projet commercial.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : G. Caron, Adjoint au Maire délégué au commerce local et conseiller communautaire / Technique : C. Bocquez-Halimi, Chargée de mission commerces de la ville de Bezons et la Direction du cadre de vie

**Partenaires** : Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, Maison de l'Entreprise, Chambre de Commerce et d'Industrie, Argenteuil-Bezons Habitat (ABH), Direction de la communication de la ville, COmité de DEVeloppement (CO.DEV)

**Calendrier** : À partir de 2013

**Budget** : Intégré à l'activité

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de porteurs de projet accompagnés
- Nombre de porteurs de projet installés
- Pérennité des activités (années d'existence)
- Nombre d'emplois créés (dont emplois à Bezons)

# Revivifier la démocratie

## **Renforcer l'accompagnement à la vie associative**

- Renforcer l'accompagnement et le soutien aux associations locales

## **Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité**

- Agir pour renforcer la démocratie locale et la citoyenneté
- Mobiliser les jeunes autour des cafés-débats
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté dans les quartiers
- Transmettre aux habitants des savoirs pour renforcer leur citoyenneté

## **Permettre aux citoyens de promouvoir la paix (locale)**

- Développer le mieux vivre-ensemble et lutter contre le racisme

## Revivifier la démocratie

La ville de Bezons a adopté en 1999 une charte de la démocratie locale, puis l'a réactualisée en 2006. Celle-ci réaffirme les principes des instances de démocratie participative à Bezons et en précise les modalités.

Approfondir la démarche participative, c'est aussi l'enrichir de nouvelles pratiques. C'est pourquoi la ville a mis en place diverses instances participatives pour que les choix qui concernent la ville soient discutés, élaborés et contribuent à des décisions partagées.

Les conseils de quartier se réunissent au moins trois fois par an pour faire le point sur les projets de la ville ou étudier des problèmes spécifiques aux quartiers, rechercher les solutions les mieux adaptées aux besoins de chacun, dans le cadre d'un budget nécessairement limité.

Des réunions thématiques, un conseil des seniors, des assemblées de quartier, un atelier des projets urbains, des particip'actions, le forum de la ville... complètent ce dispositif qui vise à associer les habitants à la réflexion.



*L'Agenda 21 réaffirme la place de la participation citoyenne dans la construction du projet de territoire bezonnais.*



## Renforcer l'accompagnement et le soutien aux associations locales

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Renforcer l'accompagnement à la Vie associative

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



RÉSISTANCE  
CITOYENNE

### Descriptif de l'action :

L'objectif de l'accompagnement et du soutien à la vie associative bezonnaise est d'organiser à la fois le développement de la vie associative pour favoriser une meilleure expression et représentation citoyenne, et d'assurer la gestion et le contrôle de ce développement.

La mission Vie associative, créée en septembre 2011 à cet effet, se caractérise globalement par ces axes d'intervention :

- **Accompagnement global du tissu associatif** : soutien juridique, financier, méthodologique, technique, aide à la création, soutien et coordination de projets associatifs, etc.
- **Gestion administrative et juridique de cet accompagnement** : recensement et valorisation des ressources, encadrement des conventions, actualisation des fichiers ressources, veille juridique, etc.
- **Coordination de projets municipaux en lien avec la valorisation du tissu associatif** : Forum des sports et des associations, Foire de Bezons, Forum de la Ville, Fête des voisins, Mouvement de la Paix, Club de la Mémoire, Fête de la jeunesse, etc.
- **Création d'une permanence Vie associative** : espace multi-ressources d'accueil et d'accompagnement animé par un nouveau Chargé de mission, référent Vie associative.

Par ailleurs, la Ville s'est engagée à soutenir plus particulièrement les associations sportives : aides logistiques et mise à disposition d'équipements sportifs (matériels, personnels, financement de récompenses, etc.).

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Ourmieres, Adjoint au Maire, délégué à la démocratie participative et la vie associative / Technique : N. Ledeme, Chargé de mission vie associative

**Partenaires** : Ensemble du tissu associatif local, services municipaux transversaux (Centres sociaux, DDSI, Jeunesse et sports, Fête et cérémonie, CCAS)

**Calendrier** : En cours

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'associations suivies et créées (par an)
- Nombre de manifestations de ville pilotées par des associations (par an)
- Nombre d'associations partenaires de manifestations municipales (par an)
- Taux de diversité des associations existantes

## Agir pour renforcer la démocratie locale et la citoyenneté

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

Depuis 1989, la démocratie participative constitue une ligne de conduite politique municipale qui vise à associer les citoyens bezonnais à la conception des politiques et actions locales qui les concernent. Dans l'optique d'une amélioration continue, l'autoévaluation de certaines structures de démocratie participative a amené la ville à repenser certains de ses outils afin de mettre en place une démocratie participative au service de tous.

La Ville souhaite aujourd'hui donner un nouveau souffle à la participation de ses citoyens et adapter les structures existantes aux nouveaux projets.

A Bezons, la démocratie participative est symbolisée par la mise en œuvre de :

- **Structures de concertation et de participation** : Conseils de quartier, assemblées de quartier, etc. ;
- **Dispositifs de concertation spécifiques aux grands projets urbains** : ateliers GUP, ateliers urbains, Copa21, etc. ;
- **Dispositifs spécifiques d'usagers** : réunions de proximité, Conseil des seniors, Conseil local de la jeunesse, Conseil d'usagers, etc. ;
- **Évènementiels relais de la participation** : la Particip'action, le Forum de la Ville, la Foire de la Ville, etc.

La Mission démocratie participative se charge de :

- Assurer la mise en œuvre, le développement et l'efficacité des dispositifs de concertation et de participation des habitants ;
- Coordonner la définition (contenu, thématique, participants, etc.) et l'organisation globale (gestion communication, logistique, financement, etc.) de ces dispositifs.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Ourmières, Adjoint au Maire délégué à la démocratie participative /

Technique : L. Aguilar-Brault, Responsable de la Mission démocratie participative

**Partenaires** : Services municipaux transversaux, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, Médias Conseil, associations locales, population



**Calendrier** : 2012-2014

**Budget** : 107 350 euros

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de dispositifs disponibles
- Fréquentation de ces dispositifs (par an)
- Diversité des dispositifs

## Mobiliser les jeunes autour des cafés-débats

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité

- Action nouvelle
- Action engagée

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Le café-débat est une instance de mobilisation et d'échanges entre jeunes en présence parfois d'adultes, avec si nécessaire l'intervention d'une personne qualifiée. Les thèmes abordés portent sur des questions qui concernent les jeunes dans leur vie quotidienne et sont choisis en concertation avec le public.

Cette action a pour objectif de dynamiser l'Espace Jeunes du Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) en prenant en compte la parole des jeunes bezonnais.

Facilitant le dialogue, cette action peut également permettre de proposer des manifestations, actions et outils plus adaptés à leurs situations et à leurs besoins individuels ou collectifs.

Les objectifs opérationnels de cette action sont les suivants :

- Favoriser/ redynamiser l'insertion sociale de tous, par la rencontre conviviale ;
- Promouvoir la citoyenneté et la participation des jeunes ;
- Réunir la jeunesse bezonnaise dans un processus actif de discussion, de construction de la citoyenneté par le biais du débat ;
- Créer un espace d'écoute et d'échanges pour les jeunes de la Ville ;
- Ouvrir et porter auprès des jeunes une réflexion partagée en confrontant les points de vue sur divers sujets ;
- Apprendre à s'écouter, partager, et vivre ensemble.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : M. Noël, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse / Technique : H. Yaakoubi, Responsable du Service Municipal Jeunesse

**Partenaires** : Éducation nationale, CIDJ, associations locales et ONG, etc.

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget du service pilote

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Fréquentation des cafés-débats
- Taux d'investissement des jeunes en tant que bénévoles
- Taux de participation des jeunes aux services municipaux

## Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté dans les quartiers

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**



### Descriptif de l'action :

La participation citoyenne commence parfois par la participation d'habitants à une initiative de quartier développée par le centre social (maison de quartier), participation à une action ludique, à une manifestation festive au pied de la cité, dans la rue, etc.

Dès lors que le contact se fait, des liens se nouent avec les équipes des centres sociaux et aussi avec d'autres habitants. Certains habitants souhaitent alors s'engager un peu plus dans la vie sociale du quartier, pour peu à peu s'engager dans une démarche participative au sein de la ville.

Les équipes de professionnels des centres sociaux accompagnent ces habitants dans leur apprentissage de la citoyenneté.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : P. Bordas, P. Jaouen, F. Prio, élus de quartier / Technique : P. Champion, Coordinateur de centre social municipal

**Partenaires** : Action transversale et inter-partenaire selon les quartiers

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre d'habitants impliqués dans le fonctionnement des centres sociaux de la Ville (par an)
- Nombre d'habitants accompagnés par les centres sociaux (par an)

## Transmettre aux habitants des savoirs pour renforcer leur citoyenneté

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Augmenter la participation des citoyens à la vie de la cité

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### Descriptif de l'action :

Pour exercer pleinement sa citoyenneté, il est nécessaire d'acquérir des savoirs sur les thèmes et les sujets d'actualité qui transcendent notre société.

A l'occasion de certaines manifestations, des conférences citoyennes où interviennent des experts, des spécialistes de qualité, doivent permettre aux citoyens d'acquérir des connaissances, d'engager des réflexions, et d'échanger sur des problématiques sociétales.

Dans un premier temps, la Ville envisage la tenue d'une conférence par trimestre, soit trois conférences par an, ouvertes à tous.

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : C. Ourmières, Adjoint au Maire délégué à la démocratie participative /  
Technique : L. Aguilar-Brault, Responsable Mission démocratie participative

**Partenaires** : Action transversale mobilisant la plupart des services municipaux, Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons, Médias Conseil, associations locales, population, etc.

**Calendrier** : A partir de 2013

**Budget** : Budget du service pilote

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Fréquentation des conférences

## Développer le mieux vivre ensemble et lutter contre le racisme

- Action nouvelle
- Action engagée

### Orientation :

Revivifier la démocratie

### Objectif :

Permettre aux bezonnais de promouvoir la Paix (locale)

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**RÉSISTANCE  
CITOYENNE**

### Descriptif de l'action :

Cette action consiste à poursuivre l'organisation, à Bezons, de manifestations favorisant la rencontre, l'échange, le lien social et culturel entre Bezonnais de cultures différentes. Parmi ces manifestations, deux événements annuels sont réellement piliers pour la ville : il s'agit d'AfricaBezons et de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Les grands objectifs poursuivis par cette action sont l'acceptation de la diversité et la lutte contre le racisme afin de permettre à termes de « mieux se connaître, pour mieux se comprendre, pour mieux vivre ensemble ».

### Pilotes de l'action (technique et politique) :

Politique : R. Ayivi, Conseiller municipal délégué à la solidarité internationale /  
Technique : C. Sanguinède, Chargée de Mission développement durable et solidarité internationale

**Partenaires** : Collectif « solidarité internationale » composé d'associations et d'acteurs locaux

**Calendrier** : en cours

**Budget** : Budget des services pilotes

### Indicateurs de suivi de l'action :

- Nombre de participants aux manifestations (public et acteurs de l'action)
- Nombre de participants au Collectif « solidarité internationale »



# 21 gestes pour le 21<sup>ème</sup> siècle

La ville de Bezons s'est lancée dans une démarche d'Agenda 21 afin d'améliorer ses pratiques en termes de développement durable et de rendre le territoire plus viable pour l'ensemble des ses habitants quelles que soient leurs conditions sociales, physiques, culturelles, etc.

C'est donc tout naturellement que la Ville s'est tournée vers les habitants pour cette dernière orientation stratégique qui leur est totalement dédiée. Puisque chaque Bezonnais est, à son échelle, un acteur du développement durable de la ville, il est important que chacun d'eux puisse s'engager par le biais de petites actions quotidiennes pour le moins symboliques.

Ainsi, la Ville est allée à la rencontre des habitants lors de l'édition 2012 de la Foire de Bezons, évènement majeur, fédérateur et festif qui est également l'occasion idéale pour aborder les grands projets de la Ville. Au cours de cette manifestation, un stand était dédié à l'Agenda 21 (description de la démarche, objectifs, etc.) et donnait l'opportunité aux habitants de s'exprimer sur le sujet et de proposer, sur un mur à idées, des pistes d'action sur le thème « Qu'est-ce que je m'engage à faire pour le développement durable ? ». Au total, 49 pistes d'action ont été proposées par les habitants.

Parmi ces 49 actions, la ville de Bezons a fait le choix d'intégrer à l'Agenda 21 les plus emblématiques et celles ayant reçu le soutien de plusieurs habitants. Ces actions, classées en cinq grandes thématiques, témoignent de l'engagement des Bezonnais.



# Adopter des modes de consommation responsables

## 1

### Participer à la création d'une AMAP

#### *Une AMAP, c'est quoi ?*

Il s'agit d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, basée sur un contrat solidaire entre un groupe de consommateurs et un producteur local. Les consommateurs s'engagent financièrement en payant la totalité de leur consommation sur une période définie et reçoivent de manière régulière les produits de l'exploitation sous forme de « paniers ».

## 2

### Favoriser les circuits courts de consommation

#### *Pourquoi ?*

A la fois pour limiter le nombre d'intermédiaires et pour réduire la distance géographique entre le producteur et les consommateurs.

#### *Comment ?*

- Vente directe à la ferme
- Marché
- AMAP
- Points de vente collectifs, etc.

## 3

### Boire l'eau du robinet

#### *Pourquoi ?*

Selon l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'eau du robinet en Ile de France est de bonne qualité (pour 99,9% des Franciliens). Cette action permet à la fois une réduction des déchets liés aux emballages et des économies financières (100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille).

## 4

### Consommer des produits de saison

#### *Pourquoi ?*

- Réduire le transport des produits et donc les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère
- Soutenir les producteurs locaux
- Avoir des produits frais et ayant plus de goût.

## 5

### Se soigner avec des méthodes naturelles

#### *Comment ?*

Il s'agit de privilégier l'utilisation des plantes pour se soigner ou pour prévenir certains maux afin de réduire notre consommation de substances chimiques.

## 6

### Lutter contre les gaspillages en tous genres

#### *Lesquels ?*

- Gaspillage alimentaire : chaque année, les Français mettent à la poubelle 100 kg de nourriture par personne
- Gaspillage de l'énergie
- Gaspillage d'autres matières premières : emballages, etc.

## 7

### Participer à la mise en place d'un SEL (Système d'Échange Local)

#### *Un SEL, c'est quoi ?*

C'est un système d'échange de produits et de services entre un groupe fermé d'individus vivant dans un même secteur. Il est possible d'échanger des compétences, des savoir-faire, etc.

# 8

## limiter les consommations d'eau

### Quand ?

Au quotidien et tout le temps : lorsqu'on prend sa douche (et oui, c'est plus économe que les bains), lorsqu'on fait la vaisselle, lorsqu'on arrose ses plantes, etc.

L'eau est une ressource qui se raréfie et nous sommes tous responsables de sa préservation.

# 9

## Faire des économies d'énergie

### Lesquelles ?

- En éteignant les lumières dès qu'on quitte une pièce
- En évitant de surchauffer son habitation en hiver
- En vérifiant régulièrement l'état de ses appareils électroménagers, etc.

# 10

## Trier ses déchets

### Pourquoi ?

Tout simplement, car cela est indispensable pour le recyclage de certains de nos déchets (plus particulièrement les emballages) et car cela permet de faire des économies d'énergies et de ressources naturelles.

Par exemple :

- Le recyclage d'une tonne de plastique permet d'économiser 800 kg de pétrole brut
- Le recyclage d'une tonne de papier/carton permet d'économiser 2,5 tonnes de bois

## Faire son propre compost

# 11

### Pourquoi ?

Afin de donner une seconde vie à ses déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf, fleurs fanées, etc.). Le compost est ensuite utilisé pour le jardinage : c'est un excellent amendement pour le sol et il favorise la croissance des plantes.

# 12

## S'engager à ne pas jeter ses déchets dans l'espace public

## Optimiser les déplacements

# 13

## Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements courts et quotidiens

### Pourquoi ?

Aujourd'hui, on constate une utilisation abusive de la voiture : 1 trajet en voiture sur 2 est réalisé sur une distance inférieure à 3 km. Pourtant, pour parcourir jusqu'à 5 km en ville, le vélo est considéré comme le mode de transport le plus rapide et le moins cher !

## Préserver la biodiversité

# 14

**Soutenir  
la mise en place  
de jardins partagés**

### *Pourquoi ?*

Outre la possibilité de pouvoir cultiver son propre petit lopin de terre qu'offrent les jardins partagés, ils sont aussi créateurs de liens sociaux et de convivialité entre Bezonnais.

# 15

**Fleurir  
son balcon**

### *Comment ?*

Il s'agit d'un acte d'une extrême simplicité et pourtant il participe à l'embellissement de la ville et favorise le bien-être de ses habitants.

# 16

**Respecter le patrimoine arboricole du domaine public**

### *Pourquoi ?*

Les arbres représentent une richesse importante dans l'espace urbain, en plus de l'embellir, ils sont indispensables à la qualité de vie des Bezonnais.

## Développer la solidarité

**Donner  
de son temps  
pour les personnes âgées**

# 17

### *Comment ?*

Cela peut se faire par le biais d'un engagement associatif (ex : Ciel Bleu) mais aussi et surtout par le biais d'actions quotidiennes : rendre visite à ses voisins ou parents âgés, s'assurer que tout va bien, leur proposer de l'aide, etc.

**Etre solidaire  
avec les jeunes**

# 18

# 19

**Avoir  
un engagement  
associatif et solidaire**

# 20

**Eduquer et sensibiliser  
son entourage à la préservation  
de l'environnement**

### *Pourquoi ?*

Car le message passe mieux s'il provient d'une personne que l'on apprécie et en qui on a confiance.

**Favoriser  
l'intégration  
des étrangers**

# 21

### *Comment ?*

- En donnant des cours de français
- En proposant une aide concernant les démarches administratives
- En les intégrant à la vie de la ville tout simplement



## Mairie de Bezons

Rue de la Mairie

95875 Bezons

Tél : 01 34 26 50 00

[www.ville-bezons.fr](http://www.ville-bezons.fr)

Avec le soutien financier de la Région Ile de France

